

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2351 - MARDI 7 JUILLET 2015

Élections municipales et provinciales

## L'examen du projet de loi sur la répartition des sièges mis à mal



Une vue des députés en séance plénière

À peine qu'elle vient de s'ouvrir, la session extraordinaire du Parlement, convoquée du 4 juillet au 2 août, est déjà gangrenée par une forte tension qui risque de compromettre son bon déroulement. La matière essentielle, à savoir l'examen du projet de loi portant sur la répartition des sièges aux élections municipales et provinciales, est loin de recueillir l'adhésion des députés et sénateurs.

Convaincue que les élections ne pourront se tenir dans les délais fixés, l'opposition trouve néanmoins suspecte l'obstination de la majorité à vouloir à tout prix examiner ce projet de loi, dénonçant au passage une manœuvre sordide tendant à ajourner la présidentielle de 2016. Une perception partagée par une frange de la Majorité qui a ouvertement exprimé sa désapprobation jusqu'à plaider pour le retrait pure et simple du projet de loi controversé du calendrier de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale en cours.

Page 12

### CÉLÉBRITÉS

## Jeannette Bombole se suicide à Paris

La chronique de ces derniers jours reste marquée, à Kinshasa, par le décès inopiné de Jeannette Bombole, épouse d'Adam Bombole (député honoraire, administrateur des sociétés, candidat à la présidentielle de 2011) et Président national du parti ECCO.

L'onde de choc provoquée par cette nouvelle a du traverser toute la ville, le samedi soir, jetant dans l'émoi les proches de la famille.

Après recoupement des informations en provenance du vieux continent, il nous revient que Jeannette Bombole se serait suicidée dans un appartement qu'elle occupait à Compiègne en France. « On a dû défoncer la force de la salle de bain et les pompiers l'ont trouvée pendue au porte manteau accroché derrière la porte », peut-on lire sur le site [afriquequotidien.com](http://afriquequotidien.com). Une enquête a aussitôt été ouverte sur instruction du procureur de la République française afin de faire la lumière sur ce drame.

Page 12

### ANNIVERSAIRE

## La Compagnie théâtrale Afrik'arts Création souffle ses 15 bougies

Page 14

### DROITS DE L'HOMME

## Des poursuites judiciaires enclenchées contre Fred Bauma et Yves Makwambala



Le tribunal de Grande instance de la Gombe a rejeté, vendredi, la demande de la défense de ne pas prendre en compte les procès-verbaux établis par l'Agence nationale de renseignements ANR) au sujet de deux prévenus qu'elle a jugé biaisés. Le verdict a été tout autre que celui attendu. Toute la dynamique mise en place pour obtenir la libération de Fred Bauma et Yves Makwambala s'est avérée infructueuse. Le tribunal a, en effet, rejeté toutes les exceptions soulevées par la défense et basées notamment sur les vices de procédure. Pour rappel, les deux militants ont été arrêtés le

15 mars à Kinshasa avec une trentaine de personnes parmi lesquelles trois activistes sénégalais et un Burkinabè lors d'une réunion d'échange sur « la bonne gouvernance en Afrique ». Ils sont poursuivis pour tentative de renversement des institutions.

Page 13



## ÉDITORIAL

## Gageons ...

Oui, gageons que Denis Sassou N'Guesso saura trouver aujourd'hui les mots qui conforteront François Hollande dans sa conviction naissante que la France sans l'Afrique ne serait plus qu'une puissance de seconde zone. Tout juste revenu d'une visite éclair en Afrique centrale, qui lui a permis de mesurer à quel point cette partie du monde devient incontournable, le chef de l'État français reçoit en effet, à l'Élysée, l'homme qui peut le mieux lui expliquer les enjeux de ce nécessaire retour au réalisme, au pragmatisme.

En laissant se multiplier les agressions médiatiques, politiques, judiciaires et autres contre ses plus fidèles alliés sur le sol africain, la France a en effet commis, ces vingt dernières années, la plus lourde des erreurs. Fruit de l'ignorance des réalités de cette partie du monde, ses Présidents successifs ont distendu les liens étroits qu'une longue Histoire commune avait tissés et qui permettaient à la France de conserver son statut de grande puissance en dépit de son affaiblissement progressif. Fait plus grave encore, la France a commis des erreurs dramatiques, en Libye tout particulièrement, qu'elle paie aujourd'hui au prix fort.

François Hollande a ceci de positif, par rapport à son prédécesseur, qu'il sait écouter ce que lui disent ceux qui connaissent bien l'Afrique, à commencer par son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Il sait écouter, échanger, percevoir les messages qui lui sont adressés, et même s'il n'a pas une connaissance précise des réalités de cette partie du monde, il sait prendre les bonnes décisions. On en a eu la preuve récemment au Mali et en Centrafrique.

Ce qu'il lui faut comprendre aujourd'hui, c'est que la France doit respecter ses partenaires africains, cesser de leur donner des leçons de bonne gouvernance détachées du réel, apprendre à parler avec eux sur un plan d'égalité. Dans le moment difficile qu'elle vit elle-même du fait de ses difficultés économiques et de l'implosion possible de la Zone euro, en raison de la défaillance grecque, ses dirigeants ont tout à gagner dans un tel rééquilibrage.

Voyons si la visite de travail de Denis Sassou N'Guesso à l'Élysée permettra une réelle avancée dans ce domaine éminemment stratégique.

Les Dépêches de Brazzaville

## GUY BRICE PARFAIT KOLÉLAS

«Le dialogue n'est pas compétent pour initier un projet d'évolution des institutions ou de changement de constitution»



Guy-Brice Parfait Kolélas (au centre)

Le comité national du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a examiné, le 5 juillet à Brazzaville, en sa deuxième session extraordinaire, les questions relatives à la gouvernance électorale et à l'évolution des institutions de la République.

Le comité national du Mcddi pose des conditions avant toute participation au dialogue national convoqué par le chef de l'État. Le Mcddi souhaite que : les conclusions du dialogue soient immédiatement exécutoires ; que le dialogue soit crédibilisé par la présence des observateurs internationaux compétents ; qu'il soit préparé par une commission nationale paritaire et que l'ordre du jour ne comprenne pas ce qui n'est pas conforme à la constitution à savoir : le débat sur l'évolution des institutions.

« Répondre par affirmative sur la question de l'évolution des institutions signifierait que le dialogue serait investi des pouvoirs de constituant. Le dialogue n'est pas compétent

pour initier un projet d'évolution des institutions ou de changement de constitution. La responsabilité pleine et entière pour l'évolution des institutions revient seule au président de la République ou aux présidents des deux chambres du Parlement. Nous devons admettre que l'évolution des institutions ne peut pas être un point à l'ordre du jour d'un quelconque dialogue national. Car les mécanismes d'évolution des institutions congolaises sont définis dans la loi fondamentale. Faire autrement serait un coup d'état constitutionnel », a indiqué le secrétaire général du MCDDI, Guy-Brice Parfait Kolélas.

Au regard des recommandations d'Ewo et de Dolisie sur la gouvernance électorale, qui n'ont jamais connu d'application, le MCDDI reste incertain sur l'application des recommandations du dialogue national sans exclusif. Ce parti politique déplore alors l'absence de fondement juridique qui valide le point du débat sur l'évo-

lution des institutions ; le manque de garanties sur la crédibilité et la sincérité, d'appliquer les conclusions qui seront retenues pour la gouvernance électorale. À cet effet, Guy-Brice Parfait Kolélas estime qu'en dehors d'une approche crédible qui sécurise les uns et les autres, le dialogue ainsi convoqué ne sera là que pour valider une mascarade politique à laquelle son parti aura servi de faire-valoir. Ce sera un « dolisie bis », affirme-t-il.

« Le Congo a besoin d'une autre forme de dialogue qui peut faire évacuer toutes les frustrations politiques et sociales, qui expliquent le taux d'abstention élevé constaté lors des différentes élections. Cette forme de dialogue, c'est la commission vérité, réconciliation, justice et paix. Aujourd'hui, nous sommes invités à un dialogue politique ; mais qui peut refuser le dialogue, si ce dialogue est légitime, franc et sincère et non un marché des dupes », a conclu le secrétaire général du MCDDI.

Josiane Mambou Loukoula

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominiqwe Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou  
(chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath  
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence: Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garciae

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngonu

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole  
Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,  
Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo / Tél. : (+242) 05  
532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau  
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## DIALOGUE NATIONAL

## Les jeunes mécontents de leur exclusion du comité préparatoire

Le Conseil national de la jeunesse du Congo (Cnjc) s'est indigné, le 03 juillet à Brazzaville, suite à la non prise en compte des organisations juvéniles dans le comité d'organisation du dialogue national sans inclusif.

« Nous pensons qu'un pays ne peut se réunir pour discuter de son avenir sans la jeunesse. Ceci ne doit pas être interprété comme étant un conflit intergénérationnel mais plutôt la volonté des jeunes à apprendre », s'est révolté Bersol Exaucé Ngambili Ibam, président du Cnjc. Si tant est vrai que la jeunesse représente un taux de 70% de la population congolaise, manquer cette occasion est pour le président de cette organisation : « une manière de les exclure à faire école auprès des aînés ».

Il s'est également appuyé sur les recommandations de la Charte africaine de la jeunesse qui stipule entre autres que : « toutes les politiques et décisions des Etats membres de l'Union africaine doivent prendre en compte la composante jeunesse pour l'avenir et le développement de leur Etat ». Et d'ajouter qu' : « il n'y a pas d'avenir et de devenir pour un Etat qui en ce 21ème siècle pense faire sans compter avec la jeunesse ».

Le Cnjc, structure para étatique de la jeunesse, est l'un des organes consultatifs du gouvernement en matière de jeunesse. À ce titre, il envisage de convoquer ultérieurement une table ronde avec les forces vives de la jeunesse de tous les départements du Congo et de la diaspora pour préparer la contribution des jeunes au dialogue.

Par ailleurs, le Cnjc a salué l'initiative du gouvernement à dialoguer avec tous les partis de l'opposition, de la majorité, les organisations de la société civile et les personnalités intéressées. « Le dialogue est le moyen le plus sûr de régler nos différends et de traiter rationnellement les problèmes qui concernent notre pays », a-t-il conclu.

Fortuné Ibara

## Source d'apaisement pour la dynamique citoyenne « Po na Ekolo »

En réaction au message du chef de l'Etat du 30 juin dernier annonçant la tenue d'un dialogue national inclusif, la fédération Brazzaville de la Dynamique citoyenne « Po na Ekolo » a, dans une déclaration datée du 3 juillet, apprécié et approuvé l'initiative prise par le chef de l'Etat.

Le Président fédéral de ce mouvement Michel Okongo Otéré a relevé que « le dialogue dans notre culture, notre « mbongui » légendaire est le cadre idéal pour que les filles et fils du pays échangent en toute sérénité sur les questions d'intérêt général. ». Paraphrasant le chef de l'Etat, celui-ci a ajouté : « le dialogue chez nous, dans nos traditions, est porteur de progrès, de compréhension mutuelle et d'apaisement. Ce ne sont pas de simples mots ».

Ce dialogue, poursuit la déclaration de la Dynamique « est un cadre où les congolais vont aplanir leurs contradictions et divergences dans la paix ». Le mouvement a par ailleurs appelé toutes les composantes de la classe politique congolaise, à savoir : la majorité, l'opposition, le centre, la société civile, les individualités et la diaspora congolaise à travers le monde, à adhérer à cette initiative.

Jean Jacques Koumbemba

## SÉNAT

## Vingt affaires inscrites à l'ordre du jour de la trente neuvième session

La chambre haute du Parlement a ouvert le 2 Juillet à Brazzaville, sa trente-neuvième session ordinaire dite session ordinaire administrative, qui examinera au total vingt affaires parmi lesquelles, le projet de loi portant code des hydrocarbures, celui portant création du Centre national de référence de la drépanocytose dénommé «maman Antoinette Sassou N'Guessou» et celui portant création du Centre de traitement de l'insuffisance rénale.

Ouvrant les travaux de cette session, le président du Sénat, André Obami-Itou a déclaré que cette session se tient dans un contexte international marqué par la flambée de violences perpétrées par des groupes armés qui menacent la paix et la sécurité dans certains pays. Au plan national, Obami Itou est revenu sur certains faits ayant fait la une de l'actualité, notamment la célébration le 5 juin dernier, de la messe pour la paix à la place mariale de Brazzaville, en présence du couple présidentiel. Il a ensuite fait état de l'organisation dans quelques jours du Festival panafricain de musique (Fespam), et les onzièmes jeux africains dits «jeux du cinquantenaire», sans oublier la célébration du cinquante cinquième anniversaire de l'indépendance du Congo à Ouesso dans le département de la Sangha le 15 Août prochain.

Abordant la question du dialogue national annoncé par le chef de l'Etat dans son adresse à la nation le 30 juin dernier, le président du Sénat a déclaré, « Nous saluons cette décision et nous avons bon espoir que les participants donneront la pleine mesure de leur volonté à maintenir la paix et la concorde nationale ».

J.J.K.

## La réforme des institutions selon le Cercle de réflexion pour la promotion des pensées et ambitions positives

Mettant les politiques congolais en garde contre toute « cacophonie mortelle », le Cercle de réflexion pour la promotion des pensées et ambitions positives a, dans une déclaration rendue le 4 juillet à Brazzaville, explicité la quintessence de la réforme des institutions.

La réforme des institutions constitue, avec la gouvernance électorale, les deux grands thèmes du dialogue national inclusif annoncé par le président Denis Sassou N'Guesso du 11 au 15 juillet au Congo. Mais, contrairement à la question des élections, celle relative à l'avenir des institutions soulève des passions. Nombreux dans l'opposition politique nationale y voient une brèche en vue du maintien au pouvoir de l'actuel chef d'Etat. Selon le cercle de réflexion dirigé par l'avocat Anatole Elenga, il faut plutôt s'en tenir au contenu de cet énoncé. Il s'agit, explique son président, de tracer les grandes lignes des changements nécessaires et utiles que requièrent nos institutions pour plus de transparence dans la gouvernance, l'égalité des chances, une République unie et solidaire. « Les réformes institutionnelles concernent les appareils judiciaire, législatif et l'exécutif. Elles concernent également le secteur politique avec son sous-bassement, les partis politiques dont la prolifération actuelle est préjudiciable à la République. Nombreux parmi eux étant fondés sur des bases tribales, d'autres n'ayant aucune idéologie », estime le Cercle de réflexion.

Pour cette association, la prolifération des partis ne favorise pas



Anatole Elenga, Cercle de réflexion pour la promotion des pensées et ambitions positives

le débat d'idées, ni le brassage utile à l'édification de l'unité nationale. Il faut essentiellement trois partis à vocation nationale et ce principe doit être confirmé par la Constitution. Parlant des réformes dans le troisième pouvoir, Anatole Elenga a soutenu qu'une réorganisation de la justice s'impose en vue de placer à la tête des juridictions des magistrats compétents. De même, « il faudra renforcer les pouvoirs de la Cour des comptes pour qu'elle rende régulièrement des rapports publics sur la gouvernance de l'Etat et ses démembrements. Par ailleurs, il souligne l'intérêt de créer des polices rattachées directement aux parquets de la République, afin de rendre les procureurs

plus prompts dans leurs opportunités de poursuites ».

La déclaration du cercle estime, en outre, que la composante politique pure du prochain dialogue devrait être une garantie en fin de dialogue et consignée que pour des raisons tenant au consensus recherché et d'éthique, l'actuel président de la République ne présentera pas sa candidature à la prochaine élection présidentielle.

« Ce sera là une vision de la maturité politique. Une telle garantie ne vaudra que contre un statut spécial post dialogue et élections futures, conféré au président de la République sortant », conclut le président du Cercle de réflexion.

Thierry Nougou

## VIE DES PARTIS

## Blanchard Oba à la reconquête de ses militants

Après la fronde des militants des arrondissements 6 Talangaï et 9 Djiri, le Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) a tenu sa convention nationale, le week-end dernier à Brazzaville. Blanchard Oba dénonce une « trahison ».

En effet, reconnaît René Serge Blanchard Oba, le MSD fait face à une crise interne majeure. La convention nationale du parti, tenue le vendredi 3 juillet, visait à combler les vides laissés par les frondeurs, à redynamiser le parti et à apporter aux « fidèles » un nouvel élan. « Le MSD devra s'assumer en tant que parti », a déclaré le président Blanchard Oba.

Parlant des frondeurs, le leader du MSD a fait savoir que lorsqu'on adhère à un parti politique ou à une idéologie politique, on doit se soumettre aux décisions

du groupe. À en croire Blanchard Oba, les défections des cadres de son parti qui regorge aujourd'hui 43 mille adhérents, 8 députés à la chambre basse, 1 sénateur à la chambre haute et 43 élus locaux, sont tout simplement une « trahison ». « Les dernières élections locales marquent de manière forte cette décrépitude. La poursuite du débauchage des cadres du parti par la coalition au pouvoir en sacrifiant clairement devant les médias avec les heureux récipiendaires... », constitue selon lui une source d'inquiétude.

L'urgence pour le MSD, ajoute-t-il, est, entre autres, de veiller au strict respect des textes statutaires du parti, travailler avec les « fidèles », garder le cap. S'inspirant enfin de la Bible, il a appelé

ses compagnons politiques présents à la rencontre « à ne pas rendre le mal par le mal ».

En rappel, le 27 juin dernier, les militants de l'arrondissement 6 Talangaï du MSD, réunis en assemblée générale avaient dit « oui » au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Ils se disaient aussi opposés au basculement de leur parti à l'opposition. Cette réaction fait suite à la création par Blanchard Oba d'une initiative dénommée « Alternance 2016 », hostile au changement de la Constitution. Plus loin, les militants boudent la suspension des 1ers secrétaires des sections MSD de Talangaï et Djiri à savoir : Basile Ebengui et Donatien Itoua qui avaient pris une position contraire à celle de la direction du parti.

Fiacre Kombo



## DYNAMIQUE POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

# Les militants du Niari pour une constitution qui prenne en compte certaines spécificités

Les membres de la Dynamique pour la nouvelle République ont exprimé ce vœu le 4 juillet au cours d'un méga meeting organisé au boulevard 31 mai de Dolisie. Ce rassemblement était pour le mouvement parrainé par le député d'Oyo, Denis Christel Sassou N'Guesso, une occasion de tester sa force dans cette partie du pays.

Après une sortie officielle réussie le 26 avril dernier à Pointe-Noire, la Dynamique pour la nouvelle République (DNR) avait un rendez-vous important ce week-end dans la capitale de l'or vert. L'on pourrait dire pari réussi au regard de la foule qui a répondu présente à l'invitation des organisateurs qui avaient, quelques jours auparavant, pavé les grandes artères par des affiches annonçant l'événement.

Des représentants des jeunes du département aux communautés étrangères demeurant à Dolisie, en passant par les femmes, les peuples autochtones, les intervenants qui se sont succédés à la tribune, ont réclamé haut et fort l'avènement d'une nouvelle République. Ils ont également salué l'initiative du chef de l'Etat de convoquer un dialogue national sans exclusive en vue de dégager un consensus sur les questions qui dominent l'actualité du pays. Aussi, de nombreuses associations et ONG ont-elles pris un engagement consigné dans une déclaration rendue publique par le coordonnateur départemental de la DNR Niari, Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso.

« Nous, responsables des associations et autres organisations de

la société civile du Niari et de la ville de Dolisie (...), signataires de la présente déclaration, engageons nos différentes structures à soutenir le dialogue national sans exclusive; à soutenir fermement le processus de reconstruction du consensus national, et à continuer à vivre ensemble à travers un nouveau contrat social matérialisé par une nouvelle constitution qui prend en ligne de compte nos spécificités historiques et culturelles », indique la déclaration.

Ce méga meeting visait trois objectifs fondamentaux, à savoir : promouvoir les valeurs de paix et de concorde nationales ; lutter contre les antivaleurs ; fédérer les positions favorables au changement constitutionnel. Il a ainsi marqué l'intronisation des douze membres de la DNR Niari. En effet, cette équipe a reçu la mission de structurer la plateforme et de fidéliser ses adhérents dans le département.

« La nouvelle République peut et doit nous unir »

Prenant acte de l'engagement des associations signataires de la déclaration de Dolisie, le parrain de



Denis Christel Sassou N'Guesso s'adressant aux populations du Niari

la DNR, s'est dit impressionné par l'enthousiasme, la ferveur militante et la compréhension aigüe des enjeux, et surtout par la sincérité de leur engagement pour une nouvelle République. « Je vous ai écoutés, vous avez laissé parler vos cœurs. J'ai entendu votre voix, écho du pays réel et du pays profond ; cette voix claire, forte, convaincue et convaincante portera loin », s'est réjoui Denis Christel Sassou N'Guesso.

Assurant les forces vives du Niari de la transmission de leurs messages et doléances au chef de l'Etat, l'élu de la chambre basse du Parlement a rappelé à ses interlocuteurs que la mise en place d'une nouvelle République ne signifiait pas uniquement le changement de la constitution, ni encore moins sa

révision. Mais, il s'agit de la refondation de la République et de ses institutions. Selon lui, la République et les institutions, comme les êtres vivants, doivent évoluer à l'instar de leur environnement en perpétuelle mutation.

« C'est là une loi de l'existence : s'adapter ou disparaître. Rajeunissons et sauvons donc notre République et ses institutions, sinon, elles risquent de se scléroser et de périr. Donnons-leur une nouvelle vie. Il serait donc erroné de croire et injuste de faire croire que la nouvelle République se résume au changement de quelques articles de la constitution. Il serait tout aussi inapproprié de placer la durée du mandat d'un président de la République, quel qu'il soit, au

centre de cette nouvelle République qui a tant d'autres défis plus importants à relever », a-t-il expliqué, précisant que la nouvelle République peut et doit nous unir. Se réjouissant enfin de la participation active et enthousiaste des membres de la DNR Niari au débat de l'heure, Denis Christel Sassou N'Guesso les a invités à préserver, chérir et défendre la paix et le pays. « Ce débat passionnant et parfois passionné interpelle tous les citoyens et tous les acteurs de la vie publique de notre pays. Notre dynamique est lancée et rien ne l'arrêtera. Je vous invite non seulement à être les chantres de la nouvelle République, mais aussi à en faire la pédagogie auprès de nos compatriotes », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

## Focus PRCCE (Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales)

### Le financement des projets

**Généralement, la stratégie macroéconomique de financement du développement s'inscrit dans une optique de création de richesse, axée sur la promotion des secteurs productifs et des investissements du secteur privé. Cela passe par la création d'un environnement favorable au développement de l'initiative privée. C'est-à-dire entre autres par le financement de l'initiative privée, avec un poids de la fiscalité très allégé.**

Si au niveau national l'investissement public est en grande majorité financé par les ressources propres de l'état, l'investissement privé est plutôt assuré par le système bancaire et la microfinance. Mais la difficulté majeure à laquelle sont confrontés les porteurs de projets et les promoteurs d'entreprises au Congo demeure celle de ne pas disposer de moyens financiers suffisants pour développer leurs activités leur projet au niveau idéal ou souhaité. Les possibilités de saisir et d'exploiter les opportunités de création d'entreprise, ou de développement de projets se heurtent donc à la difficulté d'accès aux crédits. La solution viendrait donc des banques. Hors il se trouve malheureusement que celles-ci ont une aversion pour le risque, préférant n'accorder leurs prêts qu'aux clients bien établis, autrement dit capables d'offrir suffisamment de garanties. Les griefs aux nouveaux porteurs de projets ou aux promoteurs sont connus : faiblesse de garantie et d'apports personnels aux projets,

mauvaise présentation de projet, business plan mal bâti et peu convaincant, etc. Pour pallier ces insuffisances, il existe de nombreuses structures qui aident à monter les dossiers susceptibles de rencontrer l'assentiment des banquiers. La première édition du Forum sur l'entrepreneuriat organisée le 19 juin 2015 par l'APNI et l'IECD à Pointe-Noire, a révélé l'existence de plus d'une trentaine de structures d'appui financier et non financier. Elles n'attendent que d'être consultées par les promoteurs et porteurs de projets d'entreprises.

**Accès aux capitaux et...**

Mais il faut plutôt reconnaître que la contribution du système bancaire au financement des projets est appréciable au regard de l'évolution des crédits accordés aux entreprises, aux ménages, etc. Ainsi, selon la note de conjoncture publiée par le Ministère en charge de l'économie et des finances en Octobre 2014, il apparaît que les crédits bruts accordés par le système bancaire à la clientèle se sont chiffrés à 1 077,1 milliards de FCFA. Entendu que le total agrégé des bilans des banques congolaises s'est établi à environ 1 910,4 milliards de FCFA au 31 mai 2014. Pour l'essentiel, les crédits accordés sont destinés au secteur privé à hauteur de 80%.

A défaut donc d'accéder au système bancaire traditionnel, les promoteurs d'entreprises, les porteurs de projets peuvent se tourner vers ce qu'on pourrait appeler le système financier décentralisé, c'est-à-dire le secteur de la

microfinance. Celui-ci est très dynamique, tant du point de vue de son implantation géographique, des activités d'octroi de crédits, que de son ouverture aux couches les plus défavorisées. Donc plus accessible pour les porteurs de projets d'entreprises.

... politique d'investissement Pour sa part, l'Etat s'investit à mettre en place des mécanismes d'accès aux crédits pour les promoteurs d'entreprise ou les porteurs de projets. A titre d'exemple, avec la Banque Mondiale s'exécute le Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) avec son mécanisme de Fonds d'appui à coûts partagés (FACP). Celui-ci prend en charge à hauteur de 80% les subventions, dans les activités de conseil et d'assistance technique, ou encore dans des activités de formation. Dans le même ordre d'idées, il a été lancé avec le concours de l'Union Européenne (UE) le mécanisme de "Cheque Service". Il est dédié, comme le FACP à la prise en charge à hauteur de 80% des coûts des services non financiers afférents aux besoins des porteurs de projets. Ce projet est doté d'un budget d'environ 600 millions de FCFA.

**Fiscalité et parafiscalité**

"Lorsque la mise en œuvre et l'application des textes seront conciliées sur le terrain, on pourra réellement arriver à l'amélioration du climat des affaires et faire baisser la pression fiscale qui demeure encore présente au niveau des entreprises". Dixit M. Gaspard Kimpalale consultant national du Programme de renforcement des capacités commer-

ciales et entrepreneuriales du Congo (PRCCE). C'était le 21 mai 2015 à l'occasion d'un atelier de sensibilisation sur les réalités du secteur privé, et l'amélioration du climat des affaires, sur le thème «fiscalité et parafiscalité».

Ce qu'il y a lieu de retenir pour le porteur de projet d'entreprise, c'est qu'il y a une fiscalité à la création de l'entreprise, une fiscalité en cours d'exploitation de l'entreprise, et même une fiscalité à la cessation d'activité. Mais dans tous les cas, l'autorité publique s'attèle plutôt à mettre en place une fiscalité incitative à l'investissement, en supprimant la parafiscalité, c'est-à-dire toutes les taxes ou prélèvements distincts de l'impôt, affectées légalement ou illégalement perçues par certaines administrations publiques. En effet, ces derniers temps, on observe que la réduction de la pression fiscale et surtout la suppression de la parafiscalité sont actées chaque année dans la loi des finances. Par exemple, la loi 46-2014 du 03 novembre 2014 porte des mesures relatives à la promotion et au développement des TPE, des PME. Elle va sans le sens de l'allègement fiscal et l'amélioration du climat des affaires, en modernisant et réactualisant un dispositif obsolète depuis plus de trente ans. Le doing business s'en trouve progressivement amélioré. C'est de cela que répond le Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie congolaise (PACADEC) initié avec le concours de la banque Africaine de Développement.



## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les Africains, bien entendu, doivent respecter les principes de gouvernance. Il y a à boire et à manger sur ce sujet. »

Macky Sall, président du Sénégal, RFI, 04 juillet 2015

« Je ne change pas de discours selon les pays où je me déplace »

François Hollande, président de la France, Cotonou, le 2 juillet 2015 (propos sur la démocratie en Afrique francophone)

« Il y a vingt ans, on considérait la croissance démographique comme un fardeau et l'un des obstacles au développement. »

Lionel Zinsou, Franco-Béninois, ancien de chez Rothschild, aujourd'hui Premier ministre du Bénin, Jeune Afrique du 04 avril 2012

« Si toutes nos démarches sont écoutées, espionnées et anticipées, celui qui a l'information est le maître de la tactique. »

Renaud Muselier, député européen, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (France), RFI, 24 juin 2015

« Quelque part, le football contribue à résoudre le problème du chômage et permet de régler beaucoup d'autres problèmes sociaux. »

Colonel Sita Sangaré, président de la Fédération burkinabé de football (FBF), Le Pays, 23 juin 2015

### ABONNEZ-VOUS

#### Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09  
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

#### Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

**Les Dépêches de Brazzaville**  
L'actualité au quotidien

## VIE DES PARTIS

# L'UFPA portée sur les fonts baptismaux

Après une longue période d'hibernation, l'Union des femmes panafricanistes (UFPA) naît des cendres de l'organisation des Femmes de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (FUpads).

C'est à la faveur du congrès constitutif des femmes, tenu du 3 au 5 juillet à Brazzaville, que l'Upads s'est dotée d'une organisation de femmes. Organisée sur le thème : « Femmes, au sein de l'Upads, unies et solidaires, mobilisons-nous pour pérenniser les idéaux

mier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala, leur priant de rester debout et de ne pas céder aux intimidations et aux menaces. L'UFPA a pour devise « le progrès est dans l'action » et comme emblème, deux femmes tenant au milieu d'elles la carte de l'Afrique

national des femmes. « Le chemin pour y parvenir était long et difficile. Fini le temps des plaintes. Nous devons à présent passer à l'action et nous affirmer tant dans la vie de notre parti que dans la gestion des affaires publiques. L'heure a sonné pour que les femmes de l'Upads se lèvent afin de défendre la démocratie torturée depuis



Une vue des congressistes

du Professeur Pascal Lisouba : le panafricanisme et la démocratie », cette grand-messe a permis au principal parti de l'opposition de poser les bases d'une organisation de femmes, souhaitée dynamique.

« Vous vous engagerez bientôt à défendre au quotidien l'idéal panafricain qui vous rapprochera des autres femmes d'Afrique. La parole de la femme doit compter au même titre que celle de l'homme, d'autant plus que le glas de la marginalisation et de la discrimination a sonné. Jamais plus dans ce pays la femme ne sera confinée dans ce seul rôle de mère ou d'épouse, mais sera reconnue à jamais par ses qualités, sa capacité à œuvrer sans complexe au côté de l'homme », a déclaré le pre-

ayant au centre trois palmiers sous fond blanc. Le congrès a également adopté les documents de cette organisation politique des femmes notamment, les orientations politiques, les statuts et les grands axes de son programme d'activités.

Après l'adoption des documents fondamentaux, les instances dirigeantes de cette formation politique ont été mises en place. Un conseil national de 223 membres a été installé. Cette instance a, à son tour, élu un bureau exécutif de 19 membres, ainsi qu'une commission nationale de contrôle et d'évaluation de 5 membres. Etant restée seule en lice, après le retrait des autres candidates, Louise Mampembe a été élue par consensus présidente du bureau exécutif

près de deux décennies. L'heure a sonné pour défendre les causes justes. Les femmes de l'UFPA viennent de prouver par ce congrès qu'elles sont aguerries, mures et prêtes à occuper de hautes fonctions dans les institutions de l'Etat, car le Congo est notre bien commun. Nous devons agir. Cependant, le changement tant souhaité doit partir de nous-mêmes, de nos habitudes et de nos aspirations les plus profondes », a exhorté Louise Mampembe. Pour rappel, ce congrès fait suite à celui ayant conduit à la création de l'organisation juvénile de l'Upads. Dotée de deux structures politiques, l'Upads a ainsi achevé, suivant les recommandations de son congrès unitaire extraordinaire, le processus de refondation du parti.

Josiane Mambou Loukoulou

### DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Techniques de rédaction administrative	4 jours	6 au 9 juillet 2015
Bilan de compétences et plan de carrière	4 jours	13 au 17 juillet 2015
Construire sa stratégie logistique	4 jours	21 au 24 juillet 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	21 au 24 juillet 2015
La gestion de la relation client (GRC ou CRM) : enjeux et fondamentaux	3 jours	28 au 30 juillet 2015

\*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE



## CLIMAT DES AFFAIRES

## Le Congo évalue ses réformes

Des évaluateurs sont mis à contribution pour examiner la mise en œuvre des réformes engagées en République du Congo, dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. Car, jusqu'ici, ces réformes ne donnent pas encore de résultats tangibles.

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, a donné officiellement mandat à l'équipe d'évaluateurs. Cette mission d'impulsion, de suivi et d'application des différentes réformes, se déploiera sur les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Objectif : mesurer l'impact de ces mesures sur le fonctionnement des unités de production aux fins de donner une forte impulsion à leur mise en œuvre. En effet, il ressort la nécessité de lever certains verrous qui retardent l'application des réformes engagées.

« C'est d'autant plus utile que les indicateurs comme le paiement des taxes et impôts et le commerce transfrontalier occupent respectivement la 181ème et la 182ème place dans le rapport Doing Business 2014 », a relevé le ministre d'État, Isidore Mvouba qui a invité à plus d'ardeur pour lever les différents goulots d'étranglement qui bloquent l'application effective des réformes engagées et dont le gouvernement mesure les enjeux. Il s'agit de lever toutes les



entraves liées à la parafiscalité ; de se raccorder à l'électricité, à l'eau et obtenir un permis de construire en un temps record ; protéger l'investissement en allégeant les procédures relatives au commerce transfrontalier et faire de l'investisseur un roi. « (...) Nous avons donc fort à faire pour que le Congo devienne enfin un pays où il fait bon à y investir ; un pays où la liberté d'entreprendre, l'égalité des chances sont garanties ; un pays ouvert au monde et désireux d'aller à l'émergence sans coup férir ; fort de ses atouts et de sa diversité », a souhaité Isidore Mvouba.

L'objectif du gouvernement est d'augmenter la part du secteur secondaire au Produit intérieur brut de 7 à 15%. Mais les défis résident pour améliorer le niveau des investissements directs étrangers et permettre au privé national de

se retrouver. Un bon climat des affaires devrait s'accompagner des mesures d'incitations, d'assistance et de promotion. Pour la première étape de la mission, les évaluateurs se rendront au centre de formalité des entreprises (CFE), pour vérifier l'effectivité de la création d'une entreprise en 48 heures. Ensuite, le programme prévoit la descente à la Société nationale d'électricité, au ministère de la Construction et de l'urbanisme et au pont du Djoué. Notons que la mise en mission officielle de ces évaluateurs s'est déroulée, le 6 juillet, en présence des représentants de l'Union européenne et de la Banque mondiale ; du préfet de Brazzaville ; de plusieurs membres du gouvernement, du coordonnateur du projet d'appui à la diversification économique (organe chargé d'exécution) et d'autres invités.

Nancy France Loutoumba

## POOL

## Les populations découvrent le code simplifié des marchés publics

L'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a élaboré un manuel de procédures des marchés publics à l'attention des collectivités locales. Objectif : faire participer les populations dans la réalisation d'un projet d'intérêt local.

Cette campagne d'explication vise l'ensemble des populations du Congo considérées comme les principaux bénéficiaires. Première destination : le Pool où les populations ont été informées sur les procédures des marchés à participation communautaire. L'échange a donné lieu à un atelier de présentation du document, le 03 juillet à Kinkala, chef-lieu du département du Pool. Ce document simplifié, vient en complément du code des marchés publics, sujet à des contraintes réglementaires en matière de passation de marchés. Ce manuel apporte aux collectivités locales des outils appropriés à la passation, à l'exécution et au contrôle des marchés conclus avec les communautés de base.

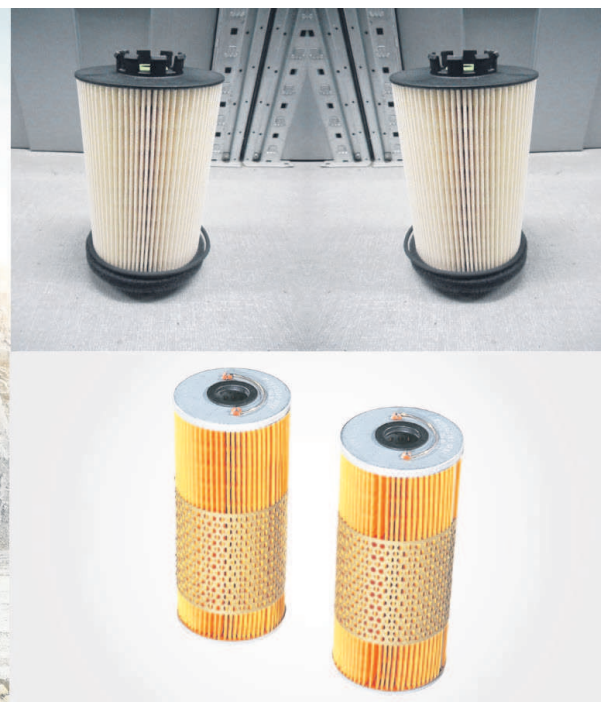
Il concerne exclusivement des marchés à participation communautaire qui supposent un contrat écrit entre l'administration et une organisation communautaire de base, dans le cadre de la réalisation d'un projet découlant d'un plan de développement.

Il s'agit, dans la pratique de faire participer la population locale à l'identification, l'exécution, le contrôle, la réception et même la gestion des ouvrages après la livraison. Les bénéficiaires des projets communautaires ne sont autres que les villages et les quartiers représentés par exemple par des groupements de femmes du marché, des associations de la société civile, des organisations des jeunes, des individualités. Tous peuvent intervenir dans l'exécution des projets communautaires.

Lors de cet atelier, il a été expliqué que les conseils départementaux sont les responsables des marchés publics, à travers le comité de gestion et de développement communautaire (CGDC). En tant qu'instance de gestion de proximité, le CGDC est chargé de mettre en œuvre les projets et de suivre les actions de développement local d'intérêt public. Il a aussi mission de mobiliser la population pour l'élaboration d'un plan d'actions du village ou du quartier à soumettre au conseil départemental ou municipal. L'expérience a démontré que la plupart des projets n'aboutissent souvent pas et d'autres sont réalisés sans le concours des populations bénéficiaires. Cette politique soulève cependant un défi : la formation. Présent à l'atelier, le préfet du Pool, Jean-Michel Sangha, a reconnu que « Ceux qui ont rédigé ce manuel ont rendu service à la population par la simplification des formalités qu'il y avait avant. La population peut maintenant s'approprier son investissement ».

Un autre invité à l'atelier, le président du conseil départemental du Pool, Michel Bouboutou Mampouya dont la présence a été saluée par le directeur général de l'ARMP, David Martin Obami.

N.F.L.



**FORFAIT ENTRETIEN: VIDANGE ACTROS À 320.000FCFA.**  
Exigez le meilleur pour votre Actros : pièces d'origine et techniciens qualifiés.

- > Diagnostic électronique niveau 1 gratuit
- > Contrôle et remise à niveau des fluides
- > Filtre à huile, filtre à gasoil, huile moteur



Mercedes-Benz

\* Sans rendez-vous, y compris le samedi matin!



Pointe-Noire  
Boulevard du Président M. NGOUABI  
B.P. 697 Pointe-Noire  
Tél : 05 680 86 08 / 05 607 55 01

Brazzaville  
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA  
(ex avenue du Port) - Brazzaville  
Tél : 05 647 23 74 / 05 709 18 40

rufin.lepembe@tractafrictmc.com  
www.tractafrictmc-congo.com



## CIRCULATION ROUTIÈRE

## Un accident fait 24 blessés dont un grièvement à Brazzaville



Le minibus renversé après l'accident

L'accident a eu lieu samedi 4 juillet dernier aux environs de 18 h 30 sur le Boulevard des Armées Alfred Raoul à Brazzaville.

Toutes les victimes se trouvaient à bord d'un minibus de marque Hiace, en provenance de Moukondo pour le marché total. Ce bus qui roulait le long du boulevard s'est retrouvé en face d'un véhicule de marque Hilux qui, venant en son contraire, a braqué pour entrer dans la cour du ministère des Affaires étrangères.

Une collision s'en est suivie, entraînant un choc violent. Résultat : le minibus s'est renversé car pris par le flanc, pour se retrouver avec les quatre roues en l'air. L'unique blessé grave se trouve être le chauffeur du minibus qui a eu une fracture à l'avant-bras, aux cuisses et à la jambe. Les autres occupants de ce moyen de transport en commun n'ont eu que des blessures légères et quelques traumatismes, a-t-on constaté.

Selon des témoins, la faute reviendrait à l'Hilux qui a amorcé son virage brusquement, violant ainsi la priorité du minibus. Dans la foulée, un taxi qui suivait a payé cette erreur en cognant de plein fouet le 4 x 4. Les occupants du taxi sont sortis sains et saufs en dehors du moyen qui a été fortement endommagé. L'Hilux appartient vraisemblablement à une institution publique au regard de sa plaque d'immatriculation.

Les éléments de la police routière, arrivés sur les lieux, ont œuvré pour transporter tous les blessés à l'hôpital.

Jean Kodila

## TALANGAI

## Des candidats au Baccalauréat général reçoivent une prime de déplacement

Le député de la 1<sup>re</sup> circonscription électorale de Talangaï, 6<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Hyacinthe Ingani, a offert, le 03 juillet, la prime de déplacement aux candidats du baccalauréat de l'enseignement général 2014-2015, à la faveur d'une rencontre citoyenne.

Les trois cent cinquante candidats, présélectionnés dans les lycées de sa circonscription, ont reçu chacun la somme de cinq mille francs CFA soit, un total de plus d'un million de francs.

Cette offre humanitaire est pour le député, une manière d'encourager les jeunes à l'effort scolaire et surtout de venir en aide à ceux qui sont issus des familles défavorisées.

« C'est pour faire face aux difficultés inhérentes de déplacement que je vous donne cette modique somme d'argent. Elle vous aidera à assurer le transport et à vous acheter un sandwich », a indiqué le député Hyacinthe Ingani.

Cet élan de cœur du député est une vieille tradition rompue en 2012, et renouée en 2015 avec beaucoup d'enthousiasme juvénile.

Emu de ce généreux don, l'élève Mahevah Yakité a indiqué : « Le député n'est pas obligé de faire ce geste. Mais il le fait parce qu'il prête attention à certaines réalités et pour exprimer son rapprochement ».

Rappelons que les épreuves du baccalauréat de l'enseignement général ont été initialement prévues pour le 02 juin sur l'ensemble du territoire national. Mais elles ont été annulées suite aux « fraudes massives » et à certaines « irrégularités graves » constatées dans l'organisation. Les épreuves du Bac de remplacement ont finalement lieu, le 07 juillet.

Fortuné Ibara

## BACCALAURÉAT 2015

## L'examen redémarre ce mardi

Le Baccalauréat de l'enseignement général session 2015, annulé en juin dernier à cause de la fraude, redémarre ce mardi 7 juillet, sur l'ensemble du territoire national.

Au total, 66.585 candidats renouent avec les épreuves écrites de cet examen d'Etat. Ils sont repartis dans 150 centres. Brazzaville seule, compte 37.192 candidats dont 28.549 officiels et 10.643 candidats repartis 73 centres. Comparativement à l'année dernière, où l'effectif était de 59.400, le nombre des candidats est en augmentation.

Joins au téléphone, le Directeur des examens et concours (DEC), Jean Pierre Mbenga a expliqué la particularité de cette session de remplacement et les mesures prises pour son bon déroulement. Il a expliqué que trois centres ont été ajoutés à Brazzaville, à savoir la Maison d'Arrêt de Brazzaville, le Centre hospitalier universitaire (CHU) et l'hôpital militaire Pierre Mobengo. Ceci pour permettre aux candidats, admis en ces lieux de passer leur

examen. La première journée sera consacrée aux épreuves de Mathématiques pour toutes les séries confondues. La deuxième journée, les candidats des séries A2; A3 et A4 subiront l'épreuve de français et ceux des séries C et D affronteront les sciences physiques. L'épreuve de l'anglais interviendra dans l'après-midi pour toutes les séries.

Les candidats des séries littéraires aborderont l'histoire-géographie et la deuxième langue le troisième jour, alors que ceux des séries scientifiques seront examinés sur les sciences de la vie et de la terre et l'histoire-géographie. Le dernier jour sera marqué par la philosophie et l'éducation physique et sportive pour toutes les séries.

En ce qui concerne les mesures prises pour le bon déroulement de l'examen, Jean Pierre Mben-

ga a assuré que les malles des épreuves sont bien filmées à la DEC avant d'être transférées vers les centres d'examen.

Il a ensuite déclaré : « les candidats doivent se présenter dans les établissements avec leurs pièces d'identité, carte scolaire ou permis de conduire une heure avant le démarrage de chaque épreuve. Il est interdit à ces derniers d'apporter leur téléphone et calculatrice programmable. Le téléphone n'est autorisé qu'au chef de centre et son adjoint, pas même aux surveillants qui sont dans les salles ». Des fraudes généralisées ont été constatées pendant le déroulement de cet examen d'état qui donne accès aux études supérieures. Cette situation on ne peut plus préjudiciable avait conduit le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation le 5 juin, à annuler purement et simplement toute la session.

Lydie Gisèle Oko

## TALANGAI

## Sylvestre Ossiala mobilise plus de 100 millions pour aider les femmes

Le député de la 3<sup>e</sup> circonscription électorale de Talangaï (6<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville), a mobilisé plus de 100 millions FCFA pour financer les activités économiques de toutes les femmes jusqu'à la fin de son mandat.

La première vague d'une cinquantaine de femmes des quartiers 63 et 66 a reçu des enveloppes d'argent le 1<sup>er</sup> juillet au cours d'une cérémonie officielle organisée pour la circonstance. Une cérémonie qui sera désormais organisée à la fin de chaque mois où des femmes commerçantes seront sélectionnées. Le donateur qui n'est pas à sa première action justifie son geste en ces termes : « Je suis député dans cette circonscription depuis près de 15 ans. Dès mes premières heures, j'avais défini la politique comme l'art d'enrichir les autres. On ne fait pas la politique pour appauvrir les autres, ni pour s'appauvrir d'ailleurs. Nous faisons la politique pour qu'autour de nous, des électeurs, des frères, des sœurs en tirent profit. On fait la bonne politique pour que les gens se sentent à l'aise. L'un des moyens d'être à l'aise, c'est de travailler justement, de mener son activité », a expliqué Sylvestre Ossiala.

Le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale a, par ailleurs, demandé aux bénéficiaires d'en faire bon usage



Sylvestre Ossiala remettant les enveloppes aux bénéficiaires

car, a-t-il reconnu, l'argent est difficile à obtenir. Selon lui, ses actions prouvent à suffisance que le Parti congolais du travail (PCT) dont il est membre, regorge des cadres soucieux de leurs électeurs, contrairement à ce que les gens disent. « C'est aux bénéficiaires de mettre à profit ce petit don qu'on leur a offert. De notre côté, nous devons redoubler d'efforts pour en faire davantage. Je ferai tout pour que ce ne soit pas une espèce d'argent jeté à fonds perdus. Nous avons un financement de plus de 100 millions FCFA pour aider nos mamans à devenir des femmes commerçantes assez considérées », a ajouté l'élu de Talangaï 3.

Cette initiative a été favorablement appréciée par les bénéficiaires qui ont assuré le donateur que ce financement n'est

pas une peine perdue, car il est tombé sur une terre fertile et a été placé dans le coffre-fort de Dieu.

Outre l'aide aux commerçantes, Sylvestre Ossiala a indiqué qu'il a versé une somme non négligeable à la Fondation Privat Frédéric Ndeké pour la formation des jeunes dans les métiers divers. « Je dis souvent qu'il ne faut pas mes électeurs par leurs noms mais par les métiers qu'ils exercent ; il faut qu'ils aient un métier après un certain âge. J'ai travaillé avec l'administrateur-maire de Talangaï qui a une fondation où j'ai versé une somme importante pour que les jeunes apprennent les petits métiers. Nous avons aussi prévu l'organisation des activités sportives », a conclu Sylvestre Ossiala.

Parfait Wilfried Douniama

<b>MAG.SY</b>	Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière la fac de droit, à l'étage). Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54
<b>Séminaires de formation en transit à Brazzaville et à Pointe-Noire</b> (Durée : 2 semaines)	
L'environnement transit - le fret - les incoterms - la déclaration en douane - les régimes douaniers - le calcul de la valeur en douane - les droits et taxes - les régimes douaniers - la procédure de dédouanement.	
Brazzaville : 16 Juillet 2015	Cout : 50.000Fr + 1 marker non permanent (17h-20h)
Pointe-Noire : 25 Aout 2015	Cout : 65.000Fr + 1 marker non permanent
<b>Séminaires de formation en Logistique à Brazzaville et à Pointe-Noire</b> (Durée : 2 semaines)	
Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport-Incoterms-Assurance	
Pointe-Noire : 31 Juillet 2015 ; Brazzaville : 16 Sept. 2015	Cout : 50.000Fr + 1 M. (17h-20h)
MAG.SYS P/Noire : Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont fous CNCS-MBOTA, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le Kremlin".	



## CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Les élus locaux « meilleurs porte-paroles », selon Annick Girardin

À six mois de la COP21 de Paris, la ville de Lyon a accueilli, le 1er juillet, élus et représentants des collectivités et Etats fédérés pour un sommet autour des villes et des territoires sur le climat. La secrétaire d'Etat à la Francophonie, Annick Girardin a souligné l'importance du sommet dont le thème était : « Climat et territoires ».

« Si les collectivités s'investissent pour le climat, c'est avant tout parce que leurs élus, mais aussi et surtout leur citoyens voient bien, au quotidien, les enjeux du dérèglement climatique », a déclaré Annick Girardin. Elle considère les élus locaux comme « les meilleurs porte-paroles face aux enjeux climatiques », et rappelé les conséquences de l'érosion côtière, accentuée par la montée des eaux ? Citant l'exemple de Dakar ou de Saint-Louis au Sénégal.

Annick Girardin a aussi souligné l'importance de la lutte contre la désertification au Sahel. Elle relève que cette lutte ne peut être pensée sans associer les régions et les municipalités. « Partout dans les grandes villes, de l'Afrique du Sud, à la Colombie, des Etats-Unis à l'Inde ou au Brésil, dans les villes ou dans les campagnes, vous êtes à la fois des témoins et des acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique », a-t-elle dit aux élus « en première ligne face au dérèglement climatique ». Elle les a félicités d'« avoir su imposer et faire reconnaître [leur] légitimité ».

Annick Girardin est aussi revenue sur le rôle des grands réseaux internationaux des collectivités, au service du climat, qui s'incarnent aujourd'hui dans le plan d'action Lima-Paris, « le support pour l'action des acteurs non-étatiques face au dérèglement climatique ». Leur mobilisation « est une condition sine qua non de la réussite de Paris Climat 2015 ».

Elle a appelé à une mobilisation tous azimuts, au-delà des objectifs ou des intérêts très différents, « afin de les unir sur un objectif commun : lutter contre le dérèglement climatique ». Idem pour les Etats, pour les acteurs non étatiques, les entreprises, les collectivités territoriales, les ONG et les fondations, ou les grandes institutions internationales qui disposent d'« atouts précieux tels que la proximité et le savoir-faire ».

Face au grand défi pour 2015, « celui d'un monde sans carbone et sans pauvreté », Annick Girardin en appelle à toutes les compétences. Puis, elle a dressé quelques pistes d'action pour que les engagements pris trouvent un écho dans les négociations de Paris : la coopération entre les territoires, au niveau international, pour « partager des savoirs faire, de mutualiser des ressources » ; l'accélération d'un monde sans carbone et sans pauvreté, l'accélération d'une coopération décentralisée sur le climat ; un « Fonds Vert » des villes pour le climat ; la sanctuarisation de la paix, en jumelant des villes, en développant des projets conjoints, en favorisant les échanges des jeunes ; La relance des jumelages, internationaux, autour du climat. Face au défi climatique, Annick Girardin appelle à s'inscrire dans la durée.

Noël Ndong

## COP 21

Les acteurs de la rupture se réunissent à la faveur de la 10<sup>e</sup> édition du Global Conference

En prévision de la COP 21 qui se tiendra en décembre à Paris, les Ateliers de la terre organisent du 6 au 8 juillet à Chantilly, en Picardie française, la 10<sup>e</sup> édition du Global Conference sur le thème « Tous acteurs de la rupture ».

Une rupture qui se veut positive, induisant à l'adaptabilité, le renouvellement des solutions inventives à l'échelle du territoire, au profit du collectif, pour faire face à l'accélération des problématiques environnementales.

Les débats de cette 10<sup>e</sup> édition seront centrés autour des « ressources que nous exploitons », des « modèles que nous construisons », et du « monde que

nous façonnons » en vue d'un nouveau modèle de société, de développement plus responsable, et plus respectueux de l'homme et de l'environnement.

Durant trois jours, des acteurs d'horizons divers, politiques, économiques, industriels, de la société civile, les médias du monde entier, vont réfléchir et tenter d'innover ensemble sur une « mise au vert collective », à travers le partage de bonnes pratiques et la valorisation de solutions concrètes et innovantes.

Plusieurs formats de discussions et d'échanges, encadreront l'édition, notamment des séances plénières prospectives, focus thématiques, Best Practices Corners, garden talks, faces-

à-faces, veillée, etc. Quelque 7.000 personnes, en provenance d'au moins 140 pays, sont attendues pour échanger avec 900 intervenants.

Think Tank qui œuvre pour la transformation des sociétés vers de nouveaux modèles de développement respectueux de l'homme et de l'environnement, les Ateliers de la terre sont un réseau pluridisciplinaire qui réfléchit pour la mise en relation d'acteurs concernés par des défis émergents du développement durable. Sa vocation est d'animer la vie des idées, d'encourager l'innovation intellectuelle et de produire l'expertise pour alimenter la vision à long terme des décideurs.

N.Nd.

## La Chine assure sa volonté de parvenir à la réduction des émissions de GES

Lors de sa rencontre le 30 juin à Paris, avec le président français, François Hollande, le Premier ministre chinois, Li Keqiang a annoncé la contribution de son pays à la réduction des émissions de CO2 dans la perspective de la Conférence mondiale sur le climat qui se tiendra en décembre prochain à Paris fixant le pic des émissions autour de 2030.

Premier pollueur mondial avec 25% des rejets de gaz à effet de serre (GES), la Chine vient de se fixer pour objectif « d'atteindre le pic de ses émissions

de CO2 autour de 2030 tout en s'efforçant de l'atteindre plus tôt », a déclaré Li Keqiang.

La Chine entend aussi « baisser l'intensité carbonique de 60% à 65% par rapport à 2005 et porter la part des énergies non fossiles dans la consommation énergétique primaire à environ 20% », selon une délégation chinoise présente à Paris.

Pékin projette également d'augmenter son stock forestier d'environ 4,5 milliards m<sup>3</sup> par rapport à 2005, ajoute la délégation chinoise. Le Premier ministre

chinois a indiqué que son pays déploie « un maximum d'efforts pour lutter contre les changements climatiques et assumer sa responsabilité pour participer en profondeur à la gouvernance mondiale et promouvoir le développement partagé de l'humanité ». Il a également assuré François Hollande de sa volonté de parvenir en décembre à Paris à « un accord global, équilibré et ambitieux de réduction des émissions à GES ».

N.Nd.



## AVIS DE RECRUTEMENT

## POSTE : RESPONSABLE INFORMATIQUE

## 1) MISSIONS :

- S'assurer du bon fonctionnement du système d'information de la société.
- Veiller à la continuité de l'exploitation et des services à délivrer.
- Encadrer, assister et former les utilisateurs sur les outils informatiques.

## 2) LIENS HIERARCHIQUES :

- Supérieur : Directeur Général
- Subordonnés : Collaborateurs
- Relations fonctionnelles : Directeur des Opérations et de la Technologie du Groupe
- Relations extérieures : Support externe, Intégrateurs des solutions, Prestataires

## 3) ACTIVITES PRINCIPALES:

## ACTIVITÉS TECHNIQUES

- Veiller au respect de l'application du plan informatique annuel pour sa filiale
- Suivre et participer aux projets de développement de logiciels métiers ou particuliers, par la rédaction de cahier des charges, des tests et séances de validation
- Assister et former les utilisateurs à l'utilisation des logiciels métiers, à la bureautique
- Veiller à la continuité de l'exploitation et des services à délivrer en interne, et aux intermédiaires partenaires
- Assurer le support technique en matière de dépannage matériel
- Administrer le réseau
- Déployer et Administrer la base de données MS-SQL, ORACLE

- Déployer ou faire déployer les solutions IT
- Relever et loguer les incidents sur SCSSM (ou par mail) pour leur suivi et leur résolution en interne ou par NT
- Développer des logiciels spécifiques
- Assurer la maintenance de premier niveau des logiciels et matériel
- Suivre l'évolution de la résolution des incidents de deuxième niveau et relancer au besoin NT
- Veiller à la sécurité du SI

## ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES / D'ORGANISATION

- Produire des rapports périodiques (mensuels) d'activités informatiques à sa hiérarchie et au DOT
- Rédiger les notes et modes opératoires
- Dresser le budget IT et Fournir des éléments relatifs au budget
- Faire des propositions de solutions
- Travailler dans le respect des bonnes pratiques de gestion des systèmes d'information et de Gouvernance (ITIL, COBIT)
- Respecter la discipline, les règlements et les procédures administratives

## ACTIVITÉS D'ENCADREMENT / COMMUNICATION

- Assurer une bonne communication ascendante
- Tenir des réunions bilan
- Rédiger des rapports d'activités
- Aider à établir une cohésion de groupe

- Représenter la hiérarchie sur demande

## 4) PROFIL DE POSTE

## SAVOIRS

- Gestion de projet
- Rédaction de rapport
- Déploiement et Administration de MS-SQL, ORACLE
- Très bonne connaissance des langages de développement (Visual Studio, etc.)
- Bonne connaissance des réseaux
- Certification Microsoft sera un avantage
- Connaissance de l'anglais serait un avantage

## SAVOIRS FAIRE

- Mise en œuvre des projets
- Rédaction de Procédures et Modes opératoire
- Rédaction de rapport et solutions
- Présentation des rapports
- Déploiement et Administration de MS-SQL, ORACLE
- Développement et bases de données (Visual Studio, MS SQL, ORACLE, etc.)
- ITIL

## QUALITÉS

- Disponible
- Organisé
- Rigoureux
- Travailleur
- Proactif et réactif

- Méthodique
- Persuasif
- Accessible

5) NIVEAU DE FORMATION ET/OU CONNAISSANCES SOUHAITEES  
NIVEAU DE FORMATION : INGENIEUR INFORMATICIEN (BAC+5)

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :**  
minimum 5 ans dans le domaine des SI et accessoirement société financière (développement, administration de bases de données, gestion des réseaux)

## 6) DOSSIER DE CANDIDATURE

- CV et lettre de motivation
- Copies de diplômes
- Attestation de travail et/ou tout autre document prouvant l'expérience.

## 7) DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont à adresser sous-pli fermé à NSIA ASSURANCES avec la mention suivante « CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE INFORMATIQUE » et déposés au siège de la société sis : 1, Avenue FOCH Angle de rue Sergent MALAMINE / Face Mairie Centrale de Brazzaville. Ou par E-mail à : nsiacongo@groupensia.com., au plus tard le Lundi 27 Juillet à 17H00.



## MALI

# La menace djihadiste s'étend au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

Deux semaines après la signature de l'accord de paix au Mali, la situation sécuritaire reste dégradée dans ce pays. Loin de s'arrêter dans le territoire malien, la terreur semée par les islamistes gagne déjà d'autres Etats puisque l'un des groupes djihadistes maliens, Ansar Dine, menace directement la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

La menace de ces djihadistes est en train de s'étendre à des États qui jusque-là, étaient épargnés. Et déjà, la contagion islamiste inquiète les esprits dans la région en raison des attaques menées à partir du sud du Mali par les groupes terroristes.

Le samedi 27 et le dimanche 28 juin par exemple, deux nouvelles attaques ont eu lieu : le premier à Nara dans le centre du pays et le second à Fakola à la frontière ivoirienne. L'attaque de Nara perpétrée par Ansar Dine dans un camp militaire a coûté la vie à trois soldats. Celle de Fakola a saccagé des bâtiments administratifs et de sécurité.

Ansar Dine qui opère loin de sa base du nord du Mali a me-

nacé d'attaquer la Côte d'Ivoire et la Mauritanie « des pays qui travaillent avec les ennemis de l'islam », a indiqué la force française au Mali. Mercredi 10 juin, la ville de Misséni, près des frontières ivoirienne et burkinabé avait été attaquée par des islamistes. Cette agression avait causé la mort d'un militaire.

En Côte d'Ivoire, l'heure est actuellement au renforcement de la sécurité intérieure. En effet, le 1er juillet, le gouvernement ivoirien a appelé sa population à la « vigilance » afin de protéger le pays des menaces que représentent les groupes islamistes maliens. Une menace prise au sérieux par les autorités ivoiriennes et qui commencent à inquiéter la population. La menace de ces djihadistes est même en train de s'étendre à des États qui jusque-là, étaient épargnés.

Face à cette situation, la pire du genre pour la première fois depuis le début de la crise malienne, en janvier 2012, les autorités françaises s'inquiètent de cette dégradation. Cette situation oblige les troupes fran-

çaises en poste au Mali à rester fortement mobilisées au moment où tout le monde craint une contagion qui risquerait de se traduire, pour la France, en un borbier.

Malgré le fait qu'ils sont combattus au Mali depuis l'intervention française en décembre 2013, les islamistes n'ont pas renoncé à déposer les armes. Les insurgés profitent de la faiblesse des États de la région et de la porosité des frontières pour continuer à porter des coups meurtriers au Mali alors qu'ils s'éloignent de plus en plus de leur zone d'intervention habituelle. « Nous sommes de plus en plus inquiets par la situation au Mali, il y a deux semaines : les Casques bleus et les forces maliennes ne sont pas d'une grande efficacité. Et les islamistes ont repris pied dans la région de Tombouctou, ils n'ont pas été délogés du grand Gao et ils frappent de plus en plus au sud, loin de leur base et de nos positions », a déclaré un militaire de la force française Barkhane.

Nestor N'Gampoula



## COGRAMAT

### Promotion début saison sèche

-20% sur tous les tarifs publics

Jusqu'au 31 juillet 2015(\*)

Tél : 06 688 20 48

(\*) Dans la limite des stocks disponibles

Société Congolaise des Granulats et Matériaux

Avenue de la Pointe Hollandaise

Mpila - Brazzaville

## MISSION DE PAIX

## 140 gendarmes et policiers congolais rejoignent la RCA

Cette Unité de police constituée (UPC) comprend 140 éléments, policiers et gendarmes, qui ont quitté Brazzaville dimanche dans le cadre de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République Centrafricaine (MINUSCA).

Ce contingent de policiers et gendarmes qui sera déployé dans la capitale Bangui et ses environs compte huit femmes. Il est placé sous le commandement d'un chef d'équipe qui dispose d'un important matériel de sécurité. « Pour les instructions à mes éléments, je n'ai fait que traduire ce que le ministre a dit il y a deux jours. Le professionnalisme c'est bon, ils sont au point. La formation y ait. J'ai confiance, la seule chose qu'on insiste, c'est beaucoup plus la tolérance zéro. Pour tout ce qui est harcèlement et abus sexuels, ça c'est impardonnable. En dehors de ça, les consignes sont connues, c'est ce que tout militaire fait », a souligné le commandant Moungui Gambou.

« Nous sommes prêts pour accomplir la mission et le moral est au beau fixe. C'est une mission de l'ONU et ça va bien se passer », confie l'adjudant Raïssa Karine Mbaya Kitiki, qui entend, au cours de cette mission accomplir un devoir noble qui est celui de servir la nation.

Signalons que l'opération d'embarquement s'est déroulée en présence du commandant en second de la gendarmerie et chef d'état-major de la Gendarmerie nationale, le colonel Bellarmin Dongui.

Guillaume Ondzé

## SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

## Le Cameroun va sanctuariser sa frontière avec le Tchad et la Centrafrique

En vue d'augmenter les mesures de sécurité entre le Cameroun et la Centrafrique d'une part, le Cameroun et le Tchad d'autre part, le gouvernement camerounais a décidé de renforcer l'opération « Emergence », indique un communiqué du ministère de la Défense. L'opération « Emergence » vise à augmenter des effectifs militaires aux frontières entre le Cameroun et le Tchad, et entre le Cameroun et la Centrafrique, où sont déployés actuellement des troupes d'élite du Bataillon d'intervention rapide (Bir) et la Brigade mixte motorisée (BMM). Le survol par hélicoptères des chaînes montagneuses de ces zones est également prévu afin de déloger « des bandes armées qui attaquent de manière sporadique des localités environnantes », souligne une source militaire.

La décision de sanctuariser le territoire camerounais intervient dans un contexte de multiplication d'attaques terroristes du groupe Boko Haram notamment à Ndjamen, la capitale tchadienne et d'un regain d'insécurité à la frontière avec la Centrafrique.

Ndjamen a été attaqué à trois reprises par des hommes se réclamant de Boko Haram, faisant plus de 90 morts. Des ceintures d'explosifs ont été découvertes dans le domicile de membres présumés du groupe, ainsi qu'une cache d'armes.

Noël Ndong

## DONATION

## Le prince saoudien Al-Walid Ben Talal cède sa fortune à une fondation philanthropique

Le prince saoudien Al-Walid Ben Talal a annoncé qu'il allait céder toute sa fortune à une fondation philanthropique. Soit 32 milliards de dollars « pour aider à jeter des ponts entre les cultures, développer les communautés, promouvoir les droits des femmes, aider les jeunes, fournir des secours en cas de catastrophes naturelles et créer un monde plus tolérant », a déclaré le prince Al-Walid Ben Talal. C'est un nouveau venu dans le cercle des riches philanthropes, prêts à léguer leur fortune à des œuvres de charité. Il est le fondateur et dirigeant de Rotana, le plus grand label de musique du Moyen-Orient.

Avant lui, il y a eu Bill Gates, le fondateur de Microsoft, qui annonçait en 2000 la création de la fondation « Bill & Melinda Gates », orientée dans la lutte contre la pauvreté et les recherches dans les domaines de la santé. Cette fondation a dépensé en 2014, 3,9 milliards de dollars. Bill lancera en 2010, au côté de Warren Buffet, la campagne « The Giving Pledge » pour encourager les plus grandes fortunes américaines à faire don d'au minimum 50% de leur argent. Ce sont 137 milliardaires de quatorze nationalités différentes qui répondront présents à l'appel de Bill Gates.

Warren Buffet, a indiqué qu'après sa mort, 85% de sa fortune personnelle sera destinée à des œuvres de charité, laissant le reste à ses héritiers, estimé à 72,7 milliards de dollars. Le directeur général actuel d'Apple, Tim Cook, a annoncé que l'ensemble de sa fortune sera reversée également à des œuvres humanitaires, soit environ 110 millions d'euros et plus de 600 millions d'euros en stock-options. Selon le World Giving Index, le rapport qui classe les États selon la générosité, la France n'apparaît qu'en 90e position. On apprend qu'en 2010, Arnaud Lagardère 39e fortune française et Liliane Bettencourt, patron de l'Oréal, première fortune française et 10e fortune mondiale, avaient décliné la proposition de Bill Gates de faire partie de la campagne.

Noël Ndong



## INTERVIEW

## Parfait Mbon : « Ma priorité : réhabiliter et équiper le Cfrad »

Nommé en décembre 2014, le nouveau directeur du Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad) fait de la visibilité de cet espace, son champ de bataille. Pour y parvenir, il s'est assigné quatre priorités qu'il énumère dans cette interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville.

**Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez pris vos fonctions à la tête du Cfrad depuis janvier 2015. Quelles sont vos priorités à la tête de cette structure ?**

**Parfait Mbon :** Quatre priorités sont contenues dans notre vision. Il s'agit de : la réhabilitation et l'équipement moderne des locaux du Cfrad, en vue d'améliorer les conditions de travail des artistes ; la relance des activités tournantes du théâtre et de la danse dans les écoles et la cité ; la régularisation de la situation sociale de certains artistes qui n'ont aucun statut juridique et la médiatisation de nos spectacles.

L'une de vos priorités est la réhabilitation et l'équipement moderne des locaux du Cfrad. Comment entendez-vous vous y prendre quand on sait que tout tient aux finances ? La loi numéro 9-2010 du 26 juillet 2010 portant orienta-

tion de la politique culturelle indique que les sociétés industrielles et commerciales peuvent participer au financement des projets de création d'infrastructures culturelles. Sur la base de cette disposition, nous sommes encouragés à négocier des contrats y relatifs auprès des mécènes tels que les sociétés de téléphonie mobile, les sociétés pétrolières et autres partenaires.

**À quel niveau doit alors intervenir l'État dans la construction, l'équipement et la réhabilitation des infrastructures culturelles ?**

L'État, en sa qualité de promoteur principal du développement culturel, peut engager par le biais des grands travaux, des crédits nécessaires à ces opérations que l'on peut inscrire dans le cadre des infrastructures liées à la Municipalisation accélérée. En dépit



La façade Cfrad

du fait que le volet culturel n'avait pas été pris en compte lors de l'exécution de trois années consécutives de cette municipalisation à Brazzaville, cela n'empêche pas l'État et les sociétés précitées de participer de manière significative à la modernisation des infrastructures culturelles.

**Récemment votre direction a conclu une convention de partenariat avec Télé Congo, la Télévision nationale. Que peut-on en attendre ?**

Selon les termes de notre convention de partenariat avec Télé Congo, celle-ci s'engage à couvrir gratuitement nos spectacles en vue de promouvoir l'œuvre de nos artistes qui ont longtemps évolué dans l'anonymat.

**Six mois après votre prise de vos fonctions, quelles sont les principales activités qui meublent votre plan d'action de cette année 2015 ?**

Il faut d'abord citer la signature de notre convention de

partenariat avec Télé Congo au mois de mars dernier ; la tenue de trois grandes activités parmi lesquelles le spectacle de la journée mondiale du théâtre, avec la « Troupe du théâtre national » ; le spectacle de la journée internationale de la danse avec la prestation du « Ballet national » et enfin avec le groupe « Ndima » des populations autochtones de la Likouala au mois de juin dernier. Ce dernier spectacle, qui a coïncidé avec le démarrage des activités des Vendredis des Arts et les lettres, s'est tenu à la veille de la quatrième tournée européenne et asiatique de ce groupe. Une tournée artistique à l'intérieur du pays est également envisagée, avant de boucler l'année par un grand spectacle de célébration des cinquante ans du théâtre national qui fut créé en 1965 grâce à la fusion de la Troupe de Baongo et celle de Moungali. Pour cette dernière activité, je lance un appel à sponsoring, pour qu'elle soit effectivement réalisée à la fin de l'année.

*Propos recueillis par Bruno Okokana*



GRUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE POUR LE SERVICE COMMUN D'ENTRETIEN DES VOIES NAVIGABLES  
-----  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
-----

## AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de restructuration, le GIE-SCEVN recrute :

- ✚ Poste à pourvoir : **Adjoint au Chef de Base**
- ✚ Qualification requise : **Bac + 2 ou équivalent en mécanique diesel avec polyvalence en électrotechnique et ouvrages métalliques (soudure).**
- ✚ Expérience professionnelle requise : **3 ans minimum dans un poste similaire**

✚ Missions et attributions :

Sous la responsabilité du Chef de Base, l'Adjoint est chargé de :

- Diriger l'ensemble des activités de la base en régie directe ou par recours à la sous traitance ;
- Assurer l'entretien préventif des unités fluviales dans le domaine de la mécanique, électricité et réparation des coques ;
- Veiller à l'hygiène et à la sécurité de l'environnement du travail ;
- Préparer les commandes des pièces et matériels nécessaires à l'entretien des machines ;
- Toutes autres tâches confiées par la hiérarchie.

✚ Service d'affectation : **Base/Brazzaville**

✚ Nombre de poste à pourvoir : **01**

✚ Type de contrat : **CDI**

✚ Date de clôture des dossiers : **31 Juillet 2015**

✚ Epreuves de sélection :

- Culture générale ;
- Epreuve pratique de spécialité ;
- Test psychotechnique.

✚ Dossier de candidature pour la présélection.

- 1 C.V actualisé avec photo + lettre de motivation
- 1 Extrait d'acte de naissance
- 1 Photocopie légalisée du dernier diplôme ou attestation
- 1 Récépissé de l'ONEMO.

Lieux de dépôt de candidature : L'ONEMO et le GIE-SCEVN (Réf. Beach de B/ville).

## IN MEMORIAM

06 juillet 2007-06 juillet 2015, voilà jour pour jour huit ans que le Seigneur a rappelé à lui, notre grand-père, père, oncle et époux Jules Oko. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer la douleur de la perte d'un être cher, moins encore son souvenir, les familles Ngalassiana, la veuve Oko née Ininga Itoua et enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir, en ce jour, une pensée pieuse pour lui. « L'Eternel a donné, L'Eternel à repris. Puisse le Tout-Puissant, dans sa grande miséricorde, lui accorder : paix et repos éternel. »  
Les familles Ngalassiana et Oko.



8 juillet 2014 – 8 juillet 2015  
Cela fait un (1) an qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens, papa Kimpepa Gaspard. A l'occasion de ce triste anniversaire, mademoiselle Kimpepa Mariette demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Paix à son âme.



## MUSIQUE SACRÉE

## Sœur Belle Agniélé a dédié son concert aux candidats aux examens d'État

« Magnifique », c'est du moins ce que l'on peut dire du concert donné par la sœur Belle Agniélé et son groupe « Le Rocher des Ages » dans la cour de l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville. ce concert a été dédié aux élèves qui s'apprêtent à affronter les examens d'Etat.

Organisé par la maison MCI productions de Claude Isidore Miéré, ce concert dit « de fin d'année scolaire » a réuni un peu plus de deux mille personnes, a-t-on constaté.

Il s'est ouvert par une séance de prière, suivie par la montée sur le podium de deux groupes qui ont animé le public en lever de rideau. L'un des groupes était constitué des gamins de l'Ecole de dimanche (Ecodim), du reste très applaudis.

C'est à 16h45 que la sœur Belle Agniélé a fait son apparition sur scène pour ne la quitter définitivement qu'à 19h30. Les 2h45mn qu'a duré le show n'ont malheureusement pas comblé les mélomanes qui ne voulaient pas quitter la place de la Préfecture, voulant prendre en otage l'artiste pour la contraindre de poursuivre le spectacle.

Belle Agniélé a une fois encore séduit le public par ses chansons faites de louange. *Soki Nzambé te* est en effet le titre par lequel l'artiste a fait son entrée sur scène. Puis s'en sont suivies tour à tour des chansons comme : *Merci*, *Nkolo bikamua*, *Musique divine* et surtout *espoir de demain* qui a servi de transition avec la seconde partie de la soi-

rée. Cette chanson est justement arrivée à point nommé, du fait qu'elle encourage les élèves et étudiants à aimer les études. Elle a poursuivi son show avec des chansons comme : *Conversion*, *Oza Nzambé*, *Fou de Dieu* et *Nzambé monéné*. Ce dernier titre est celui qui a permis au concert d'atteindre le paroxysme, avant que l'artiste ne quitte le podium, non sans avoir interprété d'autres chansons comme *Nkolo na bikamua* et *Bilombo*.

Très comblée de joie à l'issue du concert, la sœur Belle Agniélé a déclaré : « *C'est une grande joie pour moi de voir que la population congolaise a répondu à mon invitation. Je suis la plus heureuse et je bénis le Seigneur parce qu'il a commencé et fini avec nous. Nous avons soumis les examens d'Etat, notamment ( le Baccalauréat général et le Brevet d'études du premier cycle) entre les mains de Dieu. Il n'y a que lui seul qui peut nous protéger, qui peut dire un mot à propos de nos vies* ».

L'artiste a profité de l'occasion pour annoncer que son troisième album *Le temps de l'esprit volume 2*, sera présent sur le marché du disque en 2016.



La sœur Belle Agniélé sur le podium

De son côté, le producteur et organisateur du concert, Claude Isidore Miéré, pense que « *En tant que producteur, je ne peux être que très heureux. Déjà, les Saintes écritures nous demandent de louer l'Eternel dans toutes circonstances et prier sans cesse. Je crois que la population avait besoin de ça. J'aurai bien voulu faire jouer la sœur Belle Agniélé de tout temps, mais les intempéries*

*naturelles (pluies) ne nous le permettent pas souvent* ».

Notons que l'artiste et son groupe « Les Rochers des Ages » sont déjà dans les préparatifs de la prestation du 19 juillet consacrée à la soirée de la musique sacrée. Cette prestation coïncidera avec la dixième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) prévue du 18 au 25 juillet. Aussi la vision de la maison MCI productions, après le Fespam,

est d'organiser un concert dans la partie sud du pays, notamment à Dolisie en fin juillet-début août, puis un autre dans la partie nord, précisément à Djambala dans la période où se dérouleront les festivités de la fête nationale. Interviendra ensuite, la prestation dédiée à la reprise des cours, dite « Concert rentrée scolaire », avant le concert du mois de décembre lié à la nativité.

**Bruno Okokana**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE  
POLITIQUE  
RÉFLEXIONS  
SPORT  
SOCIÉTÉ  
ART, CULTURE, MEDIA  
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)





## ELECTIONS MUNICIPALES ET PROVINCIALES

## L'examen du projet de loi sur la répartition des sièges mis à mal

**L'opposition qui juge que les élections ne peuvent se tenir dans les délais fixés, menace de boycotter les séances plénières consacrées à ce texte.**

À peine qu'elle vient de s'ouvrir, la session extraordinaire du Parlement convoquée du 4 juillet au 2 août est déjà gangrenée par une forte tension qui risque de compromettre son bon déroulement. La matière essentielle, à savoir, le projet de loi portant sur la répartition des sièges aux élections municipales et provinciales, est loin de recueillir l'adhésion des députés et sénateurs. L'opportunité de débattre de ce texte de loi dont la première version avait été rejetée pour incohérences quant à son contenu, est au centre d'une vive controverse. Alors que l'adoption de ce projet de loi est censée déblayer le terrain dans la perspective de la tenue des élections municipales et provinciales prévues d'ici mi-octobre, l'opposition parlementaire y perçoit une manœuvre visant à renvoyer sine die la présidentielle de 2016.

Avec l'Union pour la nation en tête, l'opposition trouve tendancieuse l'insistance de la majorité à voir lesdites élections se tenir coûte que coûte en octobre tout en sachant qu'elles sont très laborieuses dans leur organisation d'autant plus qu'il s'agit là d'une première expérience, la RDC n'ayant jamais tenu ce type de scrutins depuis 1960. Autre raison pour laquelle l'opposition parlementaire ne jure que par le retrait de l'examen du projet de loi sur la répartition des sièges tient au fait qu'il s'agit d'une matière relevant du domaine réglementaire (Cfr articles 15 et 208 de la loi électorale). « Ces deux articles com-

binés nous renvoient à considérer que les questions relatives aux répartitions des sièges sont des domaines réglementaires. C'est-à-dire que la Ceni, l'organe technique chargé de l'organisation des élections, amène des annexes et l'Assemblée nationale et le Sénat les adoptent », commente un cadre de l'opposition. Une certaine opinion trouve aberrant que le gouvernement tienne à l'organisation des dites élections alors que la Ceni elle-même en tant qu'organe technique avait déjà exprimé son incapacité à les tenir suite au vol de ses kits électoraux. Bien plus, il existe à l'heure actuelle des entités et groupements reconnus par le gouvernement mais inexistantes sur terrain. Une donne qui complique de plus bel la situation avec le risque de biaiser les résultats.

Cette perception tend à trouver un écho favorable du côté de la Majorité dont plusieurs cadres ont ouvertement signifié leur désapprobation jusqu'à manifester leur obstination à s'interposer dans le processus d'adoption du texte querellé.

La gestation de ce front commun inhabituel au Parlement risque de mettre en mal l'examen de ce projet de loi nonobstant l'entêtement du gouvernement à le voir être adopté après toilette. « L'exécutif est occupé à revisiter et à corriger ce texte », a affirmé vendredi le porte-parole du gouvernement Lambert Mende, sans donner plus de détails.

Dans l'éventualité d'un coup de force de l'Exécutif national, il va sans dire que l'examen de ce texte de loi se fera sans une frange importante des députés, tant de l'opposition que de la majorité.

Alain Diasso

## CÉLÉBRITÉS

## Jeannette Bombole se suicide à Paris

**L'épouse de l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2011 a été retrouvée morte le samedi 4 juillet 2015 dans un appartement qu'elle occupait à Compiègne au nord de la France.**

La chronique de ces derniers jours reste marquée, à Kinshasa, par le décès inopiné de Jeannette Bombole, épouse d'Adam Bombole (Député honoraire, administrateur des sociétés, candidat à la présidentielle de 2011) et président national du

artistes musiciens particulièrement, la pilule était amère à avaler eu égard à la proximité qu'a toujours entretenue son époux envers certaines stars congolaises dont JB Mpiana. Ce dernier avait même dédié à la victime une chanson sur recommandation de son propre mari qui tenait à symboliser leur idylle de la belle manière.

Après recoupement des informations en provenance du vieux continent, il nous revient que Jeannette Bombole se serait suicidée dans un appartement qu'elle occupait à Compiègne en France.

« On a dû défoncer la porte de la salle de bain et les pompiers l'ont trouvée pendu au porte manteau accroché derrière la porte », peut-on lire sur le site [afriquequotidien.com](http://afriquequotidien.com). Une enquête a aussitôt été ouverte sur instruction du procureur de la République française afin de faire la lumière sur ce drame. En attendant, les spéculations vont bon train dans la ville haute. Certaines langues allèguent, sans trop de conviction, que la victime aurait fait une dépression après qu'il lui eut été diagnostiqué un cancer.

Qu'à cela ne tienne. Aussitôt alerté, Adam Bombole - qui, au moment des faits se trouvait à Kinshasa - a pris en urgence son avion à destination de Paris pour s'enquérir de la situation. Jeannette Bombole laisse derrière elle trois enfants. En attendant le rapatriement de la dépouille à Kinshasa, le recueillement est organisé en la résidence de la défunte, sise 41 allée Mont Fleury, Quartier

Mont Fleury dans la commune de Ngalie-ma. Paix à son âme.

A.D.



Jeannette Bombole

parti ECCO. Londe de choc provoquée par cette nouvelle a dû traverser toute la ville, le samedi soir, jetant dans l'émoi les proches de la famille. Dans les milieux des

## PRISON CENTRALE DE MAKALA

## Mike Mukebayi menacé de mort par un codétenu

**L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse Freedom for journalist-@frique (FFJ), a appelé, le week-end, les responsables de la prison centrale de Makala, à faire cesser d'incessantes menaces au couteau et de mort proférées à ce journaliste condamné et qui devra recouvrer la liberté le 17 juillet.**

À en croire cette ONG, le journaliste et directeur du trihebdomadaire RD Congo News, condamné à onze mois de prison ferme pour « imputations dommageables », est menacé par Jean-Pierre Kazamba, en détention et connu officiellement à la prison comme un colonel de l'armée régulière et « gouverneur » du pavillon I de Makala.

S'appuyant sur l'information parvenue à son Département d'assistance judiciaire, FFJ-@frique, a noté que Kazamba reprocherait au journaliste d'avoir donné, alors qu'ils regardaient la télévision, un avis jugé défavorable sur le discours télévisé du président Kabila prononcé à l'occasion du 55ème anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance. On rappelle que Mike Mukebayi est censé recouvrer la liberté le 17 juillet. Il a été arrêté le 21 août 2014 dans sa résidence, par des éléments de la police nationale en tenue civile, porteurs des deux mandats d'amener, l'un contre Mukebayi et l'autre contre John Tshingombe, directeur de publication, contraint, depuis lors, à la clandestinité.



Le journaliste Mike Mukebayi Nkoso.

Mukebayi a été entendu sur un procès-verbal le même jour de son arrestation par un inspecteur des parquets pour « imputations dommageables ».

La justice reprochait à Mike Mukebayi d'avoir laissé publier l'article intitulé « Monsengwo : Honte et opprobre à un cardinal vendu au régime », paru dans l'édition 028 du vendredi 18 juillet 2014. Dans cet article querellé, signé Congo News, l'auteur avait critiqué que le primat de l'église catholique romaine de la RD Congo ait « prêté son visage et sa voix à un spot publicitaire de Vodacom », pour un « montant d'un million de dollars sous couvert d'assistance à l'Eglise ».

Lucien Dianzenza

## PAUVRETÉ

## La lutte piétine

**Faute de résultats probants sur les populations les plus vulnérables, les experts internationaux ont invité les pays en développement à renforcer les efforts déployés pour améliorer l'intégration au système commercial international. D'ailleurs, sur proposition de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce, une initiative a vu le jour pour remédier aux déficits d'information sur le commerce et la pauvreté avec des indicateurs de suivi.**

Selon le rapport conjoint de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce, la nouvelle option vise à réduire le coût des échanges et à démanteler les barrières entre les pays. Intitulé « le rôle du commerce dans la lutte contre la pauvreté », le rapport réitère l'intérêt stratégique des échanges commerciaux dans la redynamisation de la lutte contre la pauvreté. L'on estime que près d'un milliard d'individus vivent avec moins de 1,25 dollars américains US. Toutefois, l'on ne saurait rien attendre de cette approche sans des initiatives concrètes visant à maximiser les revenus des plus pauvres. En effet, si les échanges commerciaux participent à revigorer le secteur privé et à créer des emplois, l'on peut espérer également des résultats plus intéressants des politiques de réduction de la pauvreté et d'augmentation des



Une vue de la ville de Goma, au Nord-Kivu

revenus.

En clair, a insisté la Banque mondiale, il faut considérer le développement du commerce au même titre que la construction des routes pour relier les producteurs aux marchés ou l'autonomisation des femmes. La démarche ne vise qu'à rapprocher systématiquement les pauvres des opportunités commerciales. Pour l'Organisation mondiale du commerce, il est inutile de rappeler que le commerce a prouvé son efficacité dans la lutte contre la pauvreté dans le monde. Ces vingt cinq dernières années, un milliard d'individus ont pu sortir de la pauvreté au moment où le commerce a continué à jouer un rôle-clé dans l'accélération de la croissance des pays en développement. À présent, l'idée est d'arriver à lui faire jouer un rôle encore plus important dans l'amélioration du quotidien des populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Cela conduira forcément à un soutien matériel plus accru conjugué à des politiques intérieures adéquates.

Laurent Essolomua



## SANTÉ

## Ouverture de la revue annuelle du secteur

**Cinq ans après la tenue à Lubumbashi au Katanga de la revue annuelle du secteur de la santé, les différents partenaires impliqués dans ce secteur se réunissent depuis hier au centre catholique Caritas pour faire l'évaluation de la mise en œuvre du programme national de développement sanitaire (PNDS) 2011-2015.**

Évaluation du PNDS 2011-2015 : vers la couverture sanitaire universelle, c'est autour de ce thème que les participants à cette revue vont axer leurs discussions afin de jeter les bases de l'élaboration du nouveau PNDS pour la période allant de 2015-2020. Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi qui a ouvert cette revue, deux principaux objectifs sont fixés : établir le bilan de la mise en œuvre du PNDS 2011-2015 afin de jeter des bases du processus d'élaboration du PNDS post 2015 de deuxième génération et faire le point sur les réformes en cours dans le secteur de la santé.

Pour atteindre ces deux objectifs, le ministre de la santé publique pense que durant les travaux, les participants devront faire une analyse sans complaisance des résultats présentés sur les performances du système de la santé au terme du PNDS 2011-2015, analyser la cohérence entre ces résultats fixés et les actions menées, d'identifier les forces et faiblesses au regard des résultats obtenus par

le pays. Ils devront également proposer des améliorations à prendre en compte pour l'amélioration du plan qui succédera à celui du PNDS 2011-2015 tant sur le plan de contenu que sur les directives de mise en œuvre. Auparavant, le secrétaire général à la santé, le Dr Marcel Mukengeshay Kupa a fait savoir que cette revue se tient au moment où la communauté sanitaire mondiale va évaluer les progrès réalisés par chaque pays en rapport avec les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Même si, reconnaît-il que des pays d'Afrique subsaharienne dont la RDC n'atteindront pas les OMD qui étaient fixés, nous pouvons néanmoins, fait-il savoir, faire le bilan, identifier les goulots d'étranglement pour proposer des stratégies correctrices pour élaborer un plan de mise en œuvre de ces stratégies en vue de réduire la mortalité et la morbidité des groupes vulnérables à savoir des femmes et des enfants. Du côté des partenaires du secteur de la santé, le vice-coordonnateur du groupe inter bailleurs santé, Daniel Carter s'est engagé à « *œuvrer aux côtés du ministère de la Santé publique pour l'élaboration d'un plan réaliste, pragmatique et concret, qui assure l'accès universel aux soins de qualité à la population congolaise et surtout aux plus démunis et vulnérables* ».

Aline Zunzi

## Démarrage de la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide

**C'est à partir de la ville de Mbuji-Mayi dans la province du Kasai-Oriental que le ministre provincial de la Santé du Katanga, Etienne Kabamba Tshimanga, a lancé officiellement la campagne de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action.**

Pour que cette campagne de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide soit une réussite, le ministre provincial de la Santé a invité la population à faciliter la tâche aux agents de passage dans leurs ménages respectifs pour le dénombrement des ménages.

Il a rappelé par ailleurs que cette campagne sera assurée par l'Association Santé Familiale (ASF), avec le financement de Fonds mondial pour lutter contre le paludisme, cette maladie qui décime les gens de tous âges.

Cette campagne commence par le dénombrement des ménages effectué par des équipes des relais communautaires formés qui passent de porte à porte pour prélever l'effectif de chaque famille et remettre un jeton qui donnera droit au retrait des moustiquaires le jour de la distribution dans les sites déjà cartographiés.

Les mêmes relais communautaires expliqueront par la même occasion aux ménages, l'importance de l'utilisation effective de la moustiquaire imprégnée d'insecticide, comment faire leur installation, comment assurer le lavage et la conservation de ces moustiquaires pour une utilisation efficiente.

A.Nz.

## JUSTICE

## Le tribunal ordonne des poursuites contre Fred Bauma et Yves Makwambala

**Le tribunal a rejeté la demande de la défense de ne pas prendre en compte les procès-verbaux établis par l'Agence nationale de renseignements qu'elle a jugé biaisés.**



Yves Makwambala

Nonobstant les appels à la libération de Fred Bauma et Yves Makwambala, les deux activistes congolais arrêtés le 15 mars dernier pour avoir participé à une rencontre avec des militants sénégalais de « *Y'en a marre* » et burkinabè du « *Balais citoyen* », feront l'objet des poursuites judiciaires. C'est ce qui ressort de la sentence intervenue vendredi 3 juin au tribunal de Grande ins-

tance de la Gombe.

Cette haute juridiction a, en effet, rejeté toutes les exceptions soulevées par la défense, basées notamment sur les vices de procédure. Dans la foulée, le tribunal a refusé de tenir compte de la requête de la défense qui demandait que l'on ne puisse pas considérer les procès-verbaux établis par l'Agence nationale de renseignements (ANR) lorsque les deux jeunes gens se trouvaient encore en détention.

S'exprimant à ce sujet, un des avocats des prévenus, Me Sylvain Lumu, a laissé entendre que les déclarations contenues dans ces documents ont été « *obtenues sur base de la torture* ». D'où il était de bon aloi de ne pas en tenir compte au risque de biaiser le jugement. Cette requête n'a pas hélas pu modifier la sentence tombée vendredi dernier. Pour la défense, il ne fait l'ombre d'aucun doute que le pouvoir en place tient à

condamner leurs clients alors que les faits mis à leur charge ne résistent pas à l'analyse.

Toute la dynamique enclenchée pour obtenir la libération de Fred Bauma et Yves Makwambala s'est avérée infructueuse. Dans le lot, il faut citer la pétition lancée le 1er juillet par des activistes des droits de l'homme pour réclamer la libération immédiate des deux jeunes militants congolais. S'ajoute l'enquête parlementaire initiée par l'Assemblée nationale ayant conclu à l'innocence des deux jeunes gens, leurs organisations n'ayant aucune connotation terroriste comme on a voulu le faire croire. Malgré tout, la justice congolaise a décidé de poursuivre les deux activistes.

Ces derniers, pour rappel, ont été arrêtés le 15 mars à Kinshasa avec une trentaine de personnes parmi lesquelles trois activistes sénégalais et un Burkinabè, lors d'une réunion d'échange sur la bonne gouvernance en Afrique organisée par le collectif Filimbi, une plate-forme non-violente d'éducation à la citoyenneté. Fred Bauma et Yves Makwambala sont poursuivis notamment pour tentative de renversement des institutions.

Alain Diasso

## PORTRAIT

## Christian Yumbi, le surdoué de la gastronomie

**Un artiste de la haute gastronomie, Christian Yumbi a remporté le titre de meilleur cuisinier africain lors de la première édition du concours « Star chef » organisé en janvier dernier à Libreville et diffusé sur A+, la chaîne africaine du groupe Canal Plus. Il était en compétition avec 13 autres chefs issus des pays francophones.**

Ce surdoué de la gastronomie s'intéresse à la cuisine dès l'âge de 18 ans alors qu'il est étudiant en sciences du travail à l'université libre de Bruxelles. « *La cuisine est venue vers moi. C'était mon destin* », se rappelle-t-il. Le jeune chef de 38 ans a aiguisé son talent culinaire naturel dans les plus grandes écoles et en travaillant pour des célèbres institutions en gastronomie. Il est le premier noir à avoir intégré l'équipe du Ritz Hôtel Paris, après son master obtenu au Ritz-Escoffier école, située dans la capitale française. Ancien du Sea Grill chez Yves Mattagne, un des grands chefs en Belgique, il a également travaillé chez Debaillieu, un des meilleurs pâtisseries de France. Des fourneaux de premier plan en Belgique tels que Le Grill aux herbes Evan et Grill du vieux Boisfort ont bénéficié de ses services.

Retour aux sources

C'est à Bruxelles que Christian Yumbi a ouvert son premier restaurant « *Re-Source* », comme « *Retour aux sources* ». Sa cuisine artistique, véritable étalonnage



Christian Yumbi dans son restaurant «Re-Source».

**Entre tradition et modernité**

Depuis près de trois ans à Kinshasa, il a ouvert et dirige le restaurant Re-Source, situé dans la commune huppée de la Gombe. Christian Yumbi y propose des plats entre tradition et modernité. « *Ma cuisine est à la fois traditionnelle et moderne tout en restant authentique. Je réactualise différents plats traditionnels. Je présente également des plats*

*spécifiques à chaque province* ». Christian Yumbi a notamment créé le « *Retour de pêche* », un plat qui a la particularité de présenter différentes cuissons d'un poisson sur une même assiette. Professeur de cuisine, Christian Yumbi se soucie de la formation des jeunes. Il a ouvert une école d'hôtellerie à Lubumbashi où il donne des cours comme il le faisait déjà à Bruxelles. Il vient également d'ouvrir un centre de stage dans une commune populaire de Kinshasa. Objectif : permettre aux étudiants, qui n'ont pas toujours accès au stage, d'appliquer les théories apprises dans des écoles de formation. Le vainqueur de « *Star Chef* », estime qu'il est important de mettre en valeur le travail de restaurateur en Afrique et de faire voir aux jeunes qu'il est possible d'apprendre ce métier et d'en vivre.

Patrick Ndongidi



## ANNIVERSAIRE

## La Compagnie théâtrale Afrik'arts Création souffle ses 15 bougies

La série d'activités organisées pour cette anniversaire a été clôturée par la présentation, par les comédiens de cette troupe, du nouveau spectacle « Lemba ma terre ».

Le monde de la culture a pris d'assaut, dans la soirée du 3 juillet, le site de Lemba de l'Alliance franco-congolaise de Kinshasa (AFCK), qui a abrité les activités relatives à la clôture des festivités liées à la célébration des quinze ans de la Compagnie théâtrale Afrik'arts Création, de l'artiste comédien Roch Bokabela Bodo.

Pour ces personnalités présentes, c'était une façon pour elles de reconnaître les mérites de cet artiste et de toute sa troupe qui, quinze ans durant, ont donné les meilleurs d'eux-mêmes pour faire la joie de leur fans, de leur nombreux publics. Cette présence massive a également été, pour ces personnalités, une façon d'encourager cette troupe dont le travail, loin d'être un simple divertissement pour le public, contribue à l'éducation de la société. Parmi ces personnalités, on pouvait compter le bourgmestre de la commune de Lemba, Tousaint Kapuku, des professeurs d'université, des mécènes, des membres des troupes théâtrales connues de la ville et du pays dont certaines ont même presté sur le podium érigé pour la circonstance, etc.

## Reconnaître les mérites

Pour la Compagnie théâtrale Afrik'arts Création, cette célébration était également l'occa-

sion de reconnaître les mérites de tous ses partenaires, ainsi que de tous ses comédiens, dans la réalisation de cette mission reçue de la société et que la troupe a acceptée et assume bien, malgré toutes les difficultés que l'on peut imaginer. C'est dans ce cadre que les diplômes de mérite ont été décernés à toutes ces personnalités qui ont contribué, comme l'a souligné le président de cette compagnie théâtrale, l'artiste comédien Roch Bokabela Bodo, à l'épanouissement de ce groupe, en particulier et de la culture, en général à Kinshasa.

Parmi les lauréats, on peut citer le bourgmestre de la commune de Lemba, le service Culture et art de la commune ainsi que celui de la jeunesse, le commissariat de la police nationale, l'AFCK/Lemba, les chaînes de télévision Digital Congo, B-One, Raga et Canal Kin télévision, les mécènes Blondin Bokabela et Gikal Kasongo, Dunya Kilanga du PPRD, le président du Groupe Simba, Faustin Sukari Elombe, l'animateur culturel atitré de la commune de Lemba Mè Assana, etc.

« Quinze ans, ce n'est pas facile. On a connu des hauts et des bas mais, beaucoup d'entre vous ont toujours été là soit pour nous soutenir, soit pour nous conseiller, soit encore pour mettre la main à la pâte... », a noté Roch Bokabela Bodo.

La présentation, par Afrik'arts Création de son nouveau spectacle « Lemba ma terre » a été parmi les moments forts de



Des affiches marquant cet événement./Photo Adiac.

cette soirée. Cette planche interprétée par les artistes de cette troupe qui entre dans sa seizième année d'existence est une sensibilisation et une conscientisation de toute la population congolaise, en général et les Lembathèques, en particulier. Dans cette pièce, l'auteur, Roch Bokabela Bodo, a voulu peindre la vie d'une société en dégradation au vu et au su de tout le monde, sans crier gare. La pièce fait également un clin d'œil sur la violence basée sur le genre où le viol est utilisé comme arme de guerre.

Créée le 27 mars 2000 par l'artiste comédien Roch Bokabela Bodo, la Compagnie théâtrale Afrik'arts Création s'est, en effet, assignée comme objectif,

de niveler vers le haut, la production théâtrale, cinématographique ainsi que télé dramatique congolaise qui ont subi, pendant une longue période, des critiques négatives de la part de ses consommateurs. Pour atteindre ce défi lancé, la Compagnie théâtrale Afrik'arts Création a mis en place trois structures dont la division théâtre et cinéma, la division ballet et la division formation. Ce groupe a également monté des stratégies parmi lesquelles le style « frangala », consistant à interpréter les télé-dramatiques en plusieurs langues ou dialectes congolais plus précisément, le Français et le Lingala associés. « Une véritable kinicité afin d'atteindre le plus grand nombre de téléspec-

tateurs », a expliqué le responsable de cette Compagnie.

La Compagnie théâtrale Afrik'arts Création, qui est un véritable structure d'encadrement de la jeunesse, compte, à son actif, plusieurs spectacles de théâtre surtout dans le domaine de sensibilisation aux droits de l'homme, des télé-dramatiques et les séries télévisées dont « Au royaume de Midjudju » et « Carapace ».

Pour conclure en beauté cette célébration, le groupe de Mr Borrel a agrémenté la soirée. C'est peu avant vingt-trois heures que l'esplanade de l'Antenne de l'AFCK/Lemba s'est vidée de ce monde satisfait de l'organisation de ces festivités.

Lucien Dianzenza

## FOOTBALL

## Florent Ibenge n'est pas assez respecté en RDC, selon Youssouf Mulumbu

Le capitaine des Léopards, Youssouf Mulumbu, nouveau joueur du club de Norwich City, club nouvellement promu en Premier League anglaise, a fait cette déclaration dans une interview accordée récemment à Jeune Afrique.

« La RDC est regardée différemment, surtout depuis la troisième place obtenue à la dernière CAN. Et ces résultats, on les doit en partie au coach. D'ailleurs, j'estime qu'il n'est pas assez respecté, alors qu'il fait un boulot énorme. Il n'hésite pas à s'investir beaucoup pour la sélection, et on se comporte avec lui d'une façon qui n'est pas correcte », a dit le capitaine des Léopards. Et d'indiquer : « On sait qu'il n'a pas reçu tous ses salaires. Ce n'est pas normal. La fédération congolaise et le gouvernement doivent prendre leurs responsabilités. Patrice Neveu ou Claude Le



Youssouf Mulumbu

Roy, qui ont entraîné la RDC, avaient des salaires plus importants que celui d'Ibenge, et je n'ai jamais entendu dire qu'ils avaient plusieurs mois de retard dans le versement des salaires. Pourquoi se comporte-t-on ainsi avec lui ? Les joueurs sont tous solidaires. On ne restera pas sans rien faire. Je peux vous assurer que la grogne

monte chez nous. On en parle entre nous. »

Solidaires avec leur sélectionneur, a affirmé Youssouf Mulumbu, les joueurs ne resteront pas bras croisés face à cette situation. Ils comptent rencontrer toutes les parties (l'intéressé, la Fédération congolaise de football association, le gouvernement à travers le ministère

des Sports) lors de la préparation du match de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017 contre les Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine.

« On doit trouver une solution et vite. Si rien ne bouge, on agira. On ne prendra aucune décision extrême tant que nous n'aurons pas rencontré tout le monde. Il faut être logique : on ne peut pas avoir des ambitions en voulant se qualifier pour la CAN et la Coupe du monde, faire venir des joueurs qui hésitent à le faire, instaurer un cadre de travail plus professionnel au sein de la sélection et payer le sélectionneur national, à qui on doit beaucoup, avec du retard. Ce n'est pas acceptable ! », a fait comprendre le capitaine des Léopards de la RDC.

Formé au Paris Saint-Germain en France et passé par Amiens, Youssouf Mulumbu a rejoint West Bromwich Albion en An-

gleterre en 2009. Arrivé fin contrat après six ans, il vient donc de signer à Norwich City qui revient en Premier League après quelques années. Le milieu défensif international a été séduit par le projet sportif de ce club, lui qui était suivi par Swansea, Crystal Palace, Watford en Angleterre, et aussi Glasgow Rangers en Écosse. Et Norwich City a d'ailleurs pris l'option de s'impliquer dans le développement de sa Fondation basée dans la commune de Makala à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo. « Cela fait presque trois ans que la fondation existe. Les premières années, on a pu fournir des vêtements et de la nourriture à des orphelinats et des lits à des hôpitaux. La suite, c'est la construction d'une école agréée par l'éducation nationale, car le pays souffre d'un déficit au niveau éducatif », a-t-il conclu.

Martin Engimo



## EDUCATION

## Des bâtiments scolaires réhabilités, réceptionnés par des membres du Gouvernement

Il s'est agi des bâtiments scolaires des écoles, Divine providence, Ndende Niengo et Emmanuel Dadet Damongo situées respectivement dans le cinquième arrondissement Mongo Mpoukou et le deuxième, Mvou-Mvou. La réception officielle de ces travaux a eu lieu, samedi 4 juillet en présence des ministres des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, et celui de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya accompagnés de Gong Shao Bo, directeur général de la société Cnooc Congo.

Remerciant ainsi le ministre des Hydrocarbures pour l'aboutissement de ce projet, le ministre Hellot Matson Mampouya, a indiqué que la réhabilitation de ces bâtiments par la société pétrolière chinoise Senooc, grâce à un partenariat avec le ministre des Hydrocarbures, contribue efficacement à la sécurisation de l'environnement scolaire conformément aux orientations du Gouvernement de la République et de son chef, Denis Sassou N'Guesso. « L'école constitue un bien commun que tout le monde devrait jalousement veiller; car chacun est aujourd'hui fier de son profil intellectuel grâce à l'école. L'objectif du projet est l'amélioration de la performance et le niveau des apprenants. Ainsi, il est parfois choquant de voir certaines personnes peu républicaines de profiter d'un moindre prétexte pour endommager, vandaliser ou détruire les structures scolaires. Ces agissements conduiront à un éternel recommencement pour l'Etat et causeront du tort aux générations futures », s'est indigné Hellot Mat-

son Mampouya.

Dans son mot de bienvenue aux membres du Gouvernement, Emma Ndzila, directrice générale de l'école catholique conventionnée, Divine providence a exprimé sa satisfaction en ces termes : « La construction des murs de clôture et la réhabilitation des bâtiments scolaires permettent de mieux sécuriser à la fois les installations scolaires, les apprenants, et le personnel de l'école. Ce mur permettra aussi de lutter efficacement contre le bradage des terres effectué par certains propriétaires fonciers du cinquième arrondissement, Mongo-Mpoukou, il empêchera aussi d'attirer vers l'extérieur l'attention de tous ceux qui évoluent dans ladite école ».



Photo de famille à l'école Emmanuel Dadet Damongo

Rappelons que dans le cadre des contrats de partage de production pétrolière, il incombe aux sociétés pétrolières de mettre en œuvre des projets de développement communautaire en faveur des populations congolaises, et ce, sous la tutelle du ministère des Hydrocarbures. C'est dans ce contexte et à la faveur du permis d'exploitation haute mer A, que la société Cnooc Congo a réhabilité ces différents ouvrages scolaires dans le but d'améliorer les conditions scolaires des écoliers à Pointe-Noire.

Séverin Ibara

## CYCLISME

## Mise en place d'une équipe type pour les Jeux africains

La Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy) a organisé les 4 et 5 juillet dans le département du Kouilou, le troisième et dernier regroupement des cyclistes à l'issue duquel dix coureurs ont été sélectionnés pour les préparatifs des Jeux africains de septembre 2015 à Brazzaville.

Plus de vingt cyclistes présélectionnés des ligues de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi ont participé au dernier regroupement au Kouilou en vue de la mise en place des dix meilleurs qui feront partie de l'équipe des Diables rouges qui représentera le Congo aux Jeux africains.

À l'issue des deux épreuves organisées dont la course contre la montre sur une distance de 40km sur la route N°2 notamment de Matombi pour l'arrivée avant le pont du bas-Kouilou et la course en ligne de 60km sur la route N°1 de Kilendo au km 70 avant Les Saharas, le staff technique de la Fécocy a sélectionné les meilleurs athlètes.

À l'issue de cette compétition, le président de la Fécocy, Simon René Bokoko Lloye s'est félicité du déroulement des épreuves qui leur ont permis de jauger le niveau général des coureurs et de sélectionner les 10 meilleurs cycliste congolais. Après donc cette sélection, ses coureurs seront d'ici peu regroupés à Brazzaville où ils poursuivront leur préparation locale en attendant les Jeux africains. Toutefois, pendant cette préparation les athlètes participeront à un stage de perfectionnement surplace

à Brazzaville. Ce stage sera animé par l'expert de l'Union internationale de cyclisme (UCI), Bezault, du 26 juillet au 1er août.

Souignons que, parmi les athlètes retenus, quatre d'entre-eux sont invités en Afrique du Sud où ils participeront à un stage de formation de plus de deux semaines. Simon René Bokoko Lloye a, par ailleurs, souligné quelques difficultés liées au matériel. « Nous avons les compétences mais, nous avons quelques difficultés liées au matériel. Tous ses jeunes pédalent avec leur propre matériel, la fédération n'a pas encore reçu le matériel adéquat pour les jeux, les commandes sont en cours et nous attendons. C'est un problème difficile mais, nous attendons », a-t-il dit.

Du point de vue technique, beaucoup de travail reste encore à faire car les techniciens ont souligné plusieurs imperfections. « En effet, le Congo n'a pas encore une grande équipe compétitive, il n'y a pas de meneur véritable, les athlètes sont donc appelés à travailler davantage pour susciter l'esprit de lutte et de concurrence avéré », a martelé l'un des techniciens de la fédération.

Rappelons que le premier regroupement avait eu lieu à Brazzaville et le second simultanément à Nkayi et Pointe-Noire. Le Département du Kouilou a été choisi pour ce troisième et dernier regroupement afin de permettre aux enfants de découvrir l'intérieur du pays, mais aussi de permettre à la fédération de réaliser un parcours assez intéressant dans la sélection des meilleurs coureurs.

Charlem Léa Legnoki

## L'huile essentielle de l'Eucalyptus citriodora : une activité aujourd'hui à la portée des mains des congolais

La sixième réunion du comité directeur tenue le 2 juillet à Pointe-Noire, dans la salle de réunion du service national de reboisement (SNR) a marqué la fin du projet CFC/ITTO/80PD364/05, intitulé « développement des filières de commercialisation des huiles essentielles d'Eucalyptus citriodora, produit forestier non ligneux à forte valeur ajoutée, par les communautés villageoises du Congo ».

La production et la commercialisation des huiles essentielles est une activité presque inconnue en République du Congo. Pour les experts, ce projet contribue durablement à la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Pendant la période d'exécution de ce projet, des résultats encourageants ont été enregistrés, c'est qui fait dire avec certitude que d'ici peu, la République du Congo

sera compté parmi les pays producteurs d'huiles essentielles étant donné que l'objectif initial de mettre en place cent hectares a été dépassé, de même que celui des huiles essentielles a été atteint avec cinq cent litres d'huiles essentielles de disponibles.

Cette activité qui a commencé par la visite de la plantation d'eucalyptus citriodora dans le site de Loandjili et de son extincteur a, non seulement permis aux participants de faire le point des résultats atteints sur le terrain dans la mise en œuvre de ce projet, mais également à réfléchir sur la manière dont ils vont s'approprier les acquis obtenus pour construire et développer la filière des huiles essentielles au Congo et en République Démocratique du Congo.

Au total cinq extincteurs semi-modernes ont été construits dont quatre sont déjà opérationnels. Plus de cent acteurs locaux ont été formés dans les différents sites et plusieurs partenaires ont également été identifiés. Concernant la qualité du produit, des analyses de la composition chimique des huiles essentielles ont été réalisées et les résultats ont montré que le produit était de bonne qualité.

Dans son allocution, Jacques Kanwe, président du comité directeur, représentant le ministre de l'économie forestière et du développement durable a



rappelé que la mise en œuvre des activités de ce projet a démontré que la production et la commercialisation de l'huile essentielle de l'Eucalyptus citriodora n'était plus de simples vues d'esprit, mais plutôt, des activités à la portée des mains des Congolais et qui pouvaient engendrer des revenus réels au sein de la population locale « le projet s'achève, mais une autre étape commence, il s'agit de l'étape relative à l'appropriation des acquis produits par le projet en vue de consolider et développer une véritable filière d'huile essentielle dans nos deux pays à savoir le Congo et la République Démocratique du Congo », a-t-il dit.

Au cours de cette réunion, les participants ont adopté quelques recommandations, demandant aux bailleurs de rembourser des préfinancements effectués de nouveau par le SNR en intégrant les frais d'expédition de l'extracteur de Brazzaville à Kinzono en RDC, ainsi que le paiement de la 3<sup>e</sup> tranche des prestations du consultant international.

Une autre recommandation a été faite à l'endroit du gouvernement, sur la mise en place au sein du SNR, d'une unité devant s'occuper des huiles essentielles et de créer une commission ad hoc, pour la structuration d'une plate forme des producteurs et autres partenaires sous l'impulsion du SNR.

Il faut dire que les huiles essentielles ont plusieurs usages dans la vie courante, on les utilise principalement en pharmacie, en industrie agroalimentaire, en parfumerie et en cosmétique mais également en médecine. Cependant, l'exploration du marché au niveau local en rapport avec le modèle économique y relatif reste un point de réflexion de l'après projet.

Rappelons que cette réunion a notamment connu la participation de Lambert Imbalu, coordonnateur du projet et directeur du SNR, agence d'exécution de ce programme sur le terrain, plus particulièrement en ce qui concerne les plantations relevant de la compétence de l'Etat.





## COUPE DU CONGO

## Étoile du Congo et AC Léopards s'expliqueront en demi-finale

La date de la rencontre, en aller-retour, n'est pas encore connue mais les deux formations savent déjà à quoi s'en tenir.

pas l'équipe adverse de cette oreille. Ce n'est donc pas en claquant les doigts qu'une équipe



Une contre attaque de Diables noirs face à AS Tsiemba crédit Adiac

Stelliens et Fauves du Niari disputeront âprement le ticket pour la finale de la Coupe du Congo. Cette année les deux formations se sont rencontrées au championnat national. Large victoire de l'AC Léopards sur Etoile du Congo 4-0. Pour les stelliens, la demi-finale qui pointe à l'horizon sera une autre

réalité. « AC Léopards est une équipe comme tout autre. (...) Nous sommes prêts à en découdre... », a déclaré l'entraîneur de l'Etoile du Congo, Henri Edzanga, après leur qualification. Assurément, les Fauves du Niari qui atteignent ce niveau de compétition pour la septième fois consécutive n'entendent

prendre le dessus sur l'autre. Rien n'est joué d'avance. Seulement, Etoile du Congo sera privée de son attaquant, Moïse Kounkou, qui a écopé d'un carton rouge.

#### Retour sur leur qualification

Etoile du Congo s'est qualifiée en venant à bout de la Jeunesse

Sportive de Poto-Poto (JSP) 2-1 au match retour après un nul blanc à l'aller. La victoire stelliennne s'est dessinée dans la douleur. JSP était en effet la première à ouvrir le score à la 27<sup>e</sup> minute de la rencontre. Etoile du Congo qui recevait a vu son équation de qualification se compliquer puisqu'en ce moment-là il lui fallait inscrire deux buts. De retour des vestiaires, les stelliens sont parvenus à réaliser cet exploit grâce à Franchel Ibara, qui sur coup franc, a remis les deux formations à égalité. À un but partout, JSP était toujours qualifiée. C'est finalement à la 47<sup>e</sup> minute que Franchel Ibara est revenu à la charge pour un doublé qui a définitivement scellé la qualification de l'Etoile du Congo face à une équipe de JSP qui avait les moyens pour mieux faire.

Par ailleurs, AC Léopards s'est débarrassé facilement de son adversaire Les Jeunes Fauves par deux buts à zéro au match retour. La qualification des Fauves du Niari, rappelons-le, s'est confirmée depuis le match aller qu'ils ont remporté par 5-0.

#### Une demi-finale Diables noirs-Inter club se profile

Dans les autres quarts de finale, aller cette fois-ci, Inter club est venu à bout de FC Kondzo 2-0. C'est dès la première période que les militaires de l'Inter ont plié le match. Après le premier but inscrit par Christ Bobia à la 15<sup>e</sup> minute Ewolo a doublé la mise quelques minutes plus tard. FC Kondzo qui a reçu Inter club est mal parti. Au match l'équipe vaincue doit l'emporter par trois buts d'écart sans en prendre un pour se qualifier en demi-finale. Pas facile. Les militaires de l'Inter ont donc pris une bonne option pour les demi-finales.

Par ailleurs, Diables noirs a réussi sa ballade de santé face à l'AS Tsiemba en l'emportant 4 à 0. L'attaquant Ebengo a réalisé un triplé avant que Ndaya n'enfonce le clou à quelques minutes de la fin de la rencontre. Les Diablotins se voient donc en demi-finale face à Inter club sauf si AS Tsiemba et FC Kondzo viennent à déjouer les pronostics lors des quarts de finale retour qui se disputeront le mercredi 8 juin à Kinkala.

Rominique Nerplat Makaya

## MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

## Les Jeux africains au menu d'une vague d'audiences

Le diplomate italien a réaffirmé son engagement de voir les vieilles gloires du football italien, championnes du monde de 2006 se produire face à celles des Diables rouges lors de l'inauguration du complexe sportif de Kintélé.

Selon Andrea Mazzella, il ne reste que les aspects logistiques et d'ordre organisationnel à résoudre pour l'aboutissement de ce projet. « Pour nous les Italiens c'est un grand honneur de recevoir cette invitation pour célébrer l'ouverture d'un grand complexe sportif qui compte 60.000 places. Les joueurs italiens sont heureux de vouloir manifester leur présence lors de l'inauguration qui va précéder l'ouverture des jeux africains, dits jeux du cinquantenaire. On n'a pas trop du temps mais on réussira », a-t-il déclaré avant de passer cette rencontre sous le signe de la célébration de l'amitié Italo-congolaise. « L'Italie et le Congo partagent la même passion pour le sport notamment en ce qui concerne le football. A travers, ce match amical entre les vieilles

gloires du football Italien et congolais, nous voulons célébrer l'amitié italo-congolaise et la passion pour le sport en général et le football en particulier. Il y a maintenant plusieurs aspects logistiques et d'organisation à résoudre. Avec la collaboration mutuelle et l'aide de l'administration du Coja, nous tiendrons le pari », a déclaré le diplomate italien.

Notons que juste après le match qui mettra aux prises les vieilles gloires des deux pays, l'inauguration du complexe sportif de Kintélé sera également marquée par la rencontre qui opposera les Diables rouges seniors aux Blacks stars du Ghana, vice-championne d'Afrique lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations. Ce match a précisé Léon Alfred Opimbat, permettra de préparer le match de septembre contre la Guinée Bissau, comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2017 au Gabon.

Au sortir de l'audience avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, le haut conseil des sages du Congo

n'est pas resté insensible. Le représentant des sages a lancé un appel à la mobilisation de tous, avant de décider de soutenir et d'oeuvrer pour la réussite des Jeux africains. « Il était question que l'on puisse visiter les sites. Le moment venu le ministre nous fera signe. Et nous sommes très d'accord. Cette fois-ci les sages veulent mettre la main à la patte pour que les 11e Jeux africains puissent réussir. Nous agissons dans le cadre de la paix », a déclaré le représentant du collectif des sages.

Par ailleurs, Léoan Alfred Opimbat a échangé avec le commissaire aux Affaires sociales de l'Union africaine, Mustapha Kaloko. Celui-ci a fait le déplacement de Brazzaville pour évaluer le niveau de préparation des Jeux africains. « Par rapport à ce que nous avons vu, sur le plan infrastructurel, j'ose croire que cette compétition sera une réussite en septembre prochain ici à Brazzaville », a-t-il dit au sortir de l'audience avec le ministre.

James Golden Eloué et Rominique Nerplat Makaya

## ELIMINATOIRES CAN U-23

## 23 Diables rouges convoqués pour le déplacement du Nigeria

Claude Le Roy, le sélectionneur de l'équipe nationale a mis les ciseaux sur la liste des Diables rouges des moins de 23 ans convoqués pour le match du 19 juillet à Port Harcourt contre les espoirs nigériens, comptant pour le tour décisif des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations qualificative aux Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Elle est passée de 39 à 23. Les joueurs retenus débiteront leur stage de préparation le 12 juillet à Pointe-Noire. Hardy Bingoula et Charvely Mabiala (AJ Auxerre), Randi Goteni (Troyes), Yohan Andzouana et Dylan Bahamboula (AS Monaco), Yann Mabella et Tobias Badila (Nancy) et Boukama-Kaya (Recreativo/ Angola) sont parmi les absents. Ces joueurs n'ont pas été libérés par leurs clubs respectifs.

Au niveau local, des joueurs comme Kader Bidimbou et Dua Ankira (AC Léopards) Grâce Mamie Itoua (Diables noirs), Amour Loussoukou (Cara), Issambet Saira (Etoile du Congo) et Kaya Makosso (Carpe) et le gardien Joe Ombanza (AS Kondzo) n'ont pas bénéficié de la confiance de Claude Le Roy. L'attaquant de Chambly Ulrich Poutou est le seul joueur ne figurant pas sur la pré-liste de 39 mais a été rappelé. Notons que le match retour contre les espoirs nigériens se jouera le 2 août à Pointe-Noire.

La liste des 23 Diables rouges retenus

**Gardiens :** Christoffer Mafoumbi (sans club), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo)

**Défenseurs :** Varel Rozan (Kenitra/ Maroc), Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie), Sagesse Babelé (AC Léopards de Dolisie), Thomaso Romaric Etou (Beitar/ Israël), Cosme Andrey Antoni Mavoungou (Diables noirs), Arsène Loemba (JST).

Milieux du terrain : Desmond Bouétoutélamio (Nico-Nicoyé), Moïse Justalain Nkounkou (Etoile du Congo), Philzgerarld Mbaka (Getafe/ Espagne), Juvrel Loumingou (La Berrichonne de Châteauroux/ France), Ravy Tsouka (Crotone/ Italie), Merveil Ndockyt (Cara), Durel Avounou (CESD/ Caen/ France), Siang Noël Moukouka (AS Cheminots).

**Attaquants :** Junior Makiessé Mouzita (AC Léopards de Dolisie), Syvère Ganvoula Mboussy (Raja de Casablanca/ Maroc), Bersyl Obassi Ngatsongo (Etoile du Congo), Mavis Tchibota Dufounou (Maccabi Tel Aviv/ Israël), Kevin Xavier Brandon Koumbemba (Lille/ France), Bermajin Kangou (JST), Ulrich Poutou (Chambly/ France).

James Golden Eloué